



## La formation des travailleurs

C'est en présence de représentants de l'Université ainsi que des syndicats qu'a été signé le protocole tripartite d'entente sur la formation des travailleurs. Dans l'ordre, de gauche à droite, au moment de la signature: le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Fernand Daoust; le recteur, M. Maurice Brossard; le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Jean Thibault. Comme on le sait, il s'agit de rendre accessible aux travailleurs et à leurs organisations syndicales les ressources humaines et techniques de l'Université, dans le cadre d'activités d'éducation non créditées.

## Création d'un nouveau module: l'informatique de gestion

L'UQAM ouvrira un nouveau programme de premier cycle en septembre prochain: le programme d'informatique de gestion, qui vient de recevoir les dernières approbations des instances appropriées.

C'est ainsi que le Conseil d'administration de l'UQAM, en décidant de procéder, a créé un module d'informatique de gestion rattaché à la famille des sciences; il a également nommé directeur intérimaire du module M. Philippe Gabrini, professeur au département de mathématiques.

Ce programme, conduisant à un baccalauréat en informatique de gestion, comporte une majeure en informatique visant à donner aux diplômés de solides connaissances de base en informatique, et une mineure en sciences administratives, leur offrant un champ d'application précis pour leurs connaissances informatiques.

Il est à signaler qu'il existe depuis quelques années une forte demande de la part des étudiants pour un programme de ce genre; ces pressions sont même à l'origine de la préparation du projet.

### Les objectifs

L'étudiant engagé dans ce programme devra assimiler un ensemble équilibré de connaissances théoriques et techniques qui lui permettront de participer activement à l'informatisation de son milieu. Tenant compte des conditions économiques et des données fournies par le Rapport No 4 de l'OSA, on a retenu pour le nouveau programme une orien-



M. Philippe Gabrini

tation nette vers les applications des ordinateurs au commerce et à l'industrie.

Il s'agit de donner à l'étudiant une méthodologie qui lui permette d'évaluer avec réalisme les besoins informatiques d'une entreprise compte tenu des contraintes économiques, de planifier des projets informatiques, d'en coordonner la réalisation et d'assurer le maintien et le développement des services informatiques une fois ceux-ci créés.

Les diplômés seront donc des informaticiens essentiellement intéressés par les problèmes pratiques et par leurs solutions informatiques dans le domaine de la gestion.

Quant à l'intérêt socio-économique du projet, on peut dire que le Québec a tout à gagner à fournir lui-même aux entreprises de son économie, toute une catégorie de spécialistes qui ont dû très souvent, jusqu'à présent, être empruntés à l'étranger.

Le nouveau programme de l'UQAM répond à un besoin. Des trois universités du Québec qui offrent actuellement des programmes de premier cycle en informatique, deux seulement sont voisines de celui de l'UQAM: le baccalauréat en informatique de gestion de l'Université Laval et le "Bachelor of Computer Science" option "General Business" de l'Université Concordia.

Hiver 1975: 11 836 inscriptions

## Hiver 76: 11 679 inscriptions

Pour la présente session, l'UQAM n'accuse qu'une diminution de 157 inscriptions comparativement au total d'étudiants de l'hiver 75.

On se rappelle cependant que les inscriptions d'automne 75 accusaient une hausse de 13% par rapport aux inscriptions d'automne 74. On aurait donc pu s'attendre à ce que cette hausse se maintienne pour la session d'hiver. Mais la progression n'a pas eu lieu... Le total des inscriptions d'automne 1975 s'élevait à 13 967.

Les chiffres que nous publions ci-dessous, en date du 31 janvier, ne tiennent donc pas compte de la période d'inscriptions tardives (qui augmente le total d'inscriptions) et de la période d'annulation (qui le diminue) qui se situent durant les deux premières semaines de cours. Dans sa prochaine parution, l'UQAM sera donc en mesure de publier une déclaration officielle préliminaire du registrariat, plus exacte que cette première compilation.

### Total de l'Université:

|      | 1er cycle | 2e cycle | ens. prof. | ententes inter-universitaires | Total  |
|------|-----------|----------|------------|-------------------------------|--------|
| T.C. | 5 205     | 262      | 4          | 6                             | 5 477  |
| T.P. | 5 600     | 411      | 132        | 59                            | 6 202  |
|      | 10 805    | 673      | 136        | 65                            | 11 679 |

### Premier cycle

|                                                        | Temps complet | Temps partiel | Total |
|--------------------------------------------------------|---------------|---------------|-------|
| Arts                                                   | 632           | 337           | 989   |
| Formation des maîtres                                  | 1 115         | 1 857         | 2 972 |
| Lettres                                                | 600           | 442           | 1 042 |
| Sciences                                               | 666           | 423           | 1 089 |
| Sciences éco. et adm.                                  | 636           | 1 698         | 2 334 |
| Sciences humaines                                      | 1 482         | 772           | 2 254 |
| Autres programmes (étudiants libres et propédeutiques) | 24            | 101           | 125   |

## sommaire

- Calendrier universitaire, session d'hiver 76 page 2
- Calendrier universitaire, session d'été 76 page 2
- Un cahier spécial: rencontre avec cinq directeurs de module pages 3 à 8

Les programmes de 2e cycle pages 11 et 12

## Décisions du Conseil d'administration

A sa réunion du 27 janvier dernier, le Conseil d'administration de l'UQAM a abordé les questions suivantes concernant:

**le département d'économie:** la tutelle est prolongée jusqu'au 31 mai 1976, comme le recommandaient la Commission des études et le tuteur M. Mauro Malservisi.

Le rapport de tutelle déposé par M. Malservisi fait état des tâches accomplies depuis son entrée en fonction au mois d'avril 1975, et des problèmes qui n'ont pas encore trouvé de solution, notamment celui de la direction du département: c'est à cette question qu'on espère trouver une réponse au cours des prochains mois.

• **la nomination de directeurs de module:** M. Raymond Montpetit comme directeur du module d'histoire de l'art jusqu'au 31 mai 1977; M. André Venasse comme directeur intérimaire du

module d'études littéraires jusqu'au 31 mai 1976; M. Guy Mercier comme directeur intérimaire du module d'économie, dont le mandat est prolongé du 20 janvier au 31 mai 1976.

• **le module d'études urbaines:** la mise en tutelle en date du 9 décembre 1975 et la levée de la tutelle en date du 20 janvier 1976 par la Commission des études sont confirmées. La tutelle avait été assurée par M. Jean-Jacques Jolais, doyen adjoint des études de premier cycle.

M. Jacques Muguet est nommé directeur intérimaire du module jusqu'au 31 mai 1976.

Notons, au sujet de ce module, que la Commission des études a mandaté le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche aux fins de créer un comité de cinq personnes "chargé de rechercher et de proposer... un modèle d'organisation pouvant permettre à l'Université du Québec à Montréal

(suite à la page 2)

## Calendrier universitaire modifié Session d'hiver 1976

|                                   |                                                                                                                                          |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>2 février 1976</b>             | Début de la session et des cours.                                                                                                        |
| <b>2 au 6 février 1976</b>        | Inscription tardive, 1er, 2ième et 3ième cycles.                                                                                         |
| <b>2 au 13 février 1976</b>       | Période de modification de choix de cours et d'annulation avec remboursement des frais de scolarité.                                     |
| <b>14 février au 9 avril 1976</b> | Période d'annulation de cours sans mention d'échec et sans remboursement des frais de scolarité.                                         |
| <b>1er mars 1976</b>              | Date limite pour effectuer le deuxième et dernier versement des frais de scolarité pour tous les étudiants (1er, 2ième et 3ième cycles). |
| <b>16 et 19 avril 1976</b>        | Congé.                                                                                                                                   |
| <b>8 mai 1976</b>                 | Fin de la session.                                                                                                                       |
| <b>14 mai 1976</b>                | Remise, par les départements au bureau du registraire, des résultats de la session d'hiver 1976.                                         |

## Calendrier universitaire Session d'été 1976

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>29 et 30 mars 1976</b>          | <b>Inscription:</b><br>Famille de formation des maîtres<br>Famille des arts<br>Maîtrise en éducation                                                                                                                                           |
| <b>31 mars et 1er avril 1976</b>   | <b>Inscription:</b><br>Famille des sciences<br>Famille des sciences économiques et administratives<br>Famille des sciences humaines<br>Famille des lettres<br><b>Inscription:</b><br>Deuxième cycle.                                           |
| <b>5 et 6 avril 1976</b>           | <b>Inscription programmes sur le chantier:</b><br>Préscolaire-élémentaire<br>Certificat en administration<br>(Joliette et St-Jérôme)                                                                                                           |
| <b>5 au 9 avril 1976</b>           | Période d'annulation de cours avec remboursement des frais de scolarité pour les cours qui débutent dans la semaine du 10 mai 1976.                                                                                                            |
| <b>5 avril au 28 mai 1976</b>      | Période d'annulation de cours avec remboursement des frais de scolarité pour les cours qui débutent dans la semaine du 28 juin 1976.                                                                                                           |
| <b>10 avril au 11 juin 1976</b>    | Période d'annulation de cours sans mention d'échec et sans remboursement des frais de scolarité pour la première période intensive (10 mai au 25 juin 1976)                                                                                    |
| <b>10 avril au 16 juillet 1976</b> | Période d'annulation de cours sans mention d'échec et sans remboursement des frais de scolarité pour les cours se donnant durant tout l'été (10 mai au 20 août).                                                                               |
| <b>16 avril 1976</b>               | Congé.                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>19 avril 1976</b>               | Congé.                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>10 mai 1976</b>                 | Début des cours de la première période intensive et de ceux se donnant durant tout l'été (10 mai au 25 juin et du 10 mai au 20 août).                                                                                                          |
| <b>10 au 14 mai 1976</b>           | Période d'Inscription tardive, d'ajouts de cours et de modification d'inscription (ajout et retrait simultanés) pour la première période intensive et pour les cours se donnant durant tout l'été (10 mai au 25 juin et du 10 mai au 20 août). |
| <b>24 mai 1976</b>                 | Congé.                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>29 mai au 6 août 1976</b>       | Période d'annulation de cours sans mention d'échec et sans remboursement des frais de scolarité pour la deuxième période intensive (28 juin au 20 août 1976).                                                                                  |
| <b>25 juin 1976</b>                | Fin des cours de la première période intensive (10 mai au 25 juin 1976).                                                                                                                                                                       |
| <b>24 juin 1976</b>                | Congé.                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>28 juin 1976</b>                | Début des cours de la deuxième période intensive (28 juin au 20 août 1976).                                                                                                                                                                    |
| <b>28 juin au 5 juillet 1976</b>   | Période d'inscription tardive, d'ajouts de cours et de modification d'inscription (ajout et retrait simultanés) pour la deuxième période intensive (28 juin au 20 août).                                                                       |
| <b>1er juillet 1976</b>            | Congé.                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>5 juillet 1976</b>              | Remise des résultats, par les départements, au bureau du registraire (cours du 10 mai au 25 juin 1976).                                                                                                                                        |
| <b>20 août 1976</b>                | Fin des cours de la deuxième période intensive et des cours se donnant durant tout l'été (28 juin au 20 août 1976 et 10 mai au 20 août 1976).                                                                                                  |
| <b>27 août 1976</b>                | Remise des résultats, par les départements, au bureau du registraire (cours du 28 juin au 20 août et cours du 10 mai au 20 août 1976).                                                                                                         |

## Pour lire et élire les images

Le département des sciences de l'éducation accueillera à la mi-février Mme Yveline Baticle, docteur en science de l'information et de la communication et maître-assistant à l'Université de Bordeaux III. Mme Baticle animera une courte session de trois semaines dont le titre général est: "Séminaires et ateliers intensifs pour lire et élire les images".

Conçue pour les professeurs de l'UQAM en exercice, cette session est également ouverte aux étudiants de dernière année du baccalauréat spécialisé, aux jeunes chercheurs, aux étudiants de maîtrise de l'UQAM et de l'Université de Montréal.

La première semaine, les séminaires et les ateliers porteront sur le verbal, l'iconique et les signes, ou, l'image, ses caractéristiques et ses codes. La deuxième semaine il sera question des communications audio-visuelles. La troisième semaine on abordera les méthodes de recherche et d'analyse de l'image fixe et en séquence. Les outils utilisés seront les bandes dessinées, les "spots" publicitaires, les bandes vidéo, le film et la diapositive.

Cette session intensive se tiendra du 16 février au 5 mars, du lundi au vendredi, de 14 heures à 17 heures. Ceux qui participeront aux séminaires et aux ateliers à temps plein (45 heures), bénéficieront de trois crédits. Quant aux autres, ils pourront profiter d'un séminaire condensé les lundi, mardi, mercredi mais n'auront cependant pas droit à l'accreditation.

Pour s'inscrire ou obtenir plus d'information, on peut téléphoner à Mlles Stéphanie Dansereau ou Brigitte Sicard à 282-7714.

## Etudes littéraires

—M. Jacques Allard a participé en novembre dernier au colloque annuel du Centre de recherches sur Zola et le naturalisme, de l'Université de Toronto.

—M. André Belleau a été nommé membre du jury éliminatoire du Grand prix littéraire de la ville de Montréal, en janvier dernier. M. Belleau a également participé à une émission de la série "Document" présentée au réseau FM de Radio-Canada en décembre dernier à l'occasion de la mort de Henry James. M. Belleau a traité de la focalisation interne dans "Le Tour d'écrou" et autres nouvelles de James.

—M. Bernard Andres, du département d'études littéraires a participé au congrès de l'AQPF (Association québécoise des professeurs de français). Le congrès regroupait 750 participants. Pour de plus amples informations, consulter la revue "Québec français", no 20, décembre 1975.

### P.S.

M. Yvanhoé Fortier, du département d'arts plastiques, expose actuellement ses oeuvres au collège du Nord-Ouest de Rouyn-Noranda. L'exposition "Yvanhoé Fortier en long et en large" regroupe des sculptures, peintures et aquarelles exécutées durant les cinq dernières années.

## Au CIEE

"La Pologne et la Révolution russe (1918-1921)", tel est le thème d'un séminaire de recherche qui se tiendra mardi, le 10 février à 17 heures, au Centre interuniversitaire d'études européennes — CIEE —, pavillon Rilverin 1, 6e étage. Invité: M. Norman Davies, School of Slavonic and East European, Londres.

## Décisions...

(suite de la page 1)

la consolidation des études urbaines et le développement des sciences de l'environnement (volet sciences humaines). Ce comité devra présenter son rapport en temps utile pour en saisir la Commission des études à sa réunion d'avril 1976.

● **le calendrier universitaire:** la session d'hiver est prolongée jusqu'au 8 mai 1976 inclusive-ment, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée des gouverneurs. (Le calendrier modifié est publié ailleurs dans le présent numéro de l'uqam.) Le Conseil d'administration invite les professeurs, les étudiants et les responsables pédagogiques à prendre les dispositions nécessaires pour pallier la perte d'une semaine de cours.

● **politique de perfectionnement des professeurs:** la politique de perfectionnement des professeurs

pour 1976-77 a été adoptée, suite aux recommandations de la Commission des études. (Le journal l'uqam en fera état plus longuement dans un prochain numéro).

● **l'entente avec l'OPDQ:** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a été autorisé à signer un contrat avec l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec), dans le cadre d'un projet de recherche, dont il sera question dans un prochain numéro de l'uqam.

● **le nouveaux espaces, Place Philippe:** les administrateurs responsables sont autorisés à louer un étage supplémentaire au pavillon de la Place Philippe aux mêmes conditions que pour les étages occupés actuellement. On note que le coefficient d'occupation des locaux de l'UQAM, selon les normes d'occupation per capita de la DGES, atteint maintenant 95%. Les nouveaux locaux (au total, 17 502 p.c.) seront disponibles le plus rapidement possible.

## Erratum

Dans sa livraison du 19 janvier 76, "l'uqam" annonçait que la Commission des études avait nommé M. Léon Serruya, directeur du département des sciences administratives, comme membre de la sous-commission des études de premier cycle. C'est le résultat d'une erreur dans la transmission de documents à nos bureaux. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

La situation de fait est la suivante: à sa réunion du 9 décembre 1975, la Commission des études décidait, sur vote divisé, de surseoir jusqu'à sa réunion du 20 janvier 1976 à la nomination à la sous-commission des études de 1er cycle, d'un directeur de département du secteur économie-administration, et cela dans la perspective d'une possibilité de balottage entre les deux directeurs de départements du secteur, advenant le cas où la tutelle actuelle du département d'économie

serait levée et qu'un directeur serait nommé.

A la réunion du 20 janvier 76, la tutelle du département d'économie est confirmée jusqu'au premier juillet 76; cependant, la Commission des études, toujours sur vote divisé (les représentants des professeurs votant en bloc contre), rejette la nomination de M. Serruya à la sous-commission.

Enfin, le Conseil d'administration de l'UQAM, à sa réunion du 27 janvier, demande à la Commission des études de reconsidérer toute cette question et de justifier sa décision, et également de respecter le règlement No 2 de l'Université et notamment l'article 8.04.2. Cet article prévoit au chapitre de la composition de la sous-commission du premier cycle, la présence "d'un nombre égal au nombre de vice-doyens, de directeurs de départements représentant chacun un des secteurs de l'Université".

## C'est le temps de le dire

Monsieur Robert Anderson  
Président  
Syndicat des Professeurs de l'Université du Québec (SPUQ)

Monsieur Anderson:

Que je puisse, que je dusse écrire cette lettre constitue une aberration abominable; dans une université québécoise en 1976, des consignes, des mots d'ordre, des "diktats" syndicaux sont émis dont la non-observance est punie par l'"excommunication" (dixit comité exécutif du SPUQ), l'ostracisme et les menaces peu voilées.

Je n'ai pas observé la directive du SPUQ à l'effet de retirer ma candidature à l'Assemblée des Gouverneurs. Je ne l'ai pas fait parce que je l'estime myope, inefficace et puérile. Votre réaction horrifiée devant tant d'impudence dangereuse et d'autonomie incompréhensible a été de mettre en branle tout un processus de rétribution punitive qu'il serait trop long de présenter en détail ici.

Cependant, le dernier morceau mérite d'être signalé à la communauté universitaire parce qu'il illustre la façon dont vous utilisez votre nouveau pouvoir au sein de la Commission des études sans vous rendre compte que vous faites perdre à cette instance académique toute crédibilité.

Vous avez pu, contrairement à vos pré-décesseurs, regrouper six professeurs dans cette commission qui acceptent vos ordres avec une docilité difficile à comprendre de la part de professeurs d'université. Vous avez sans aucune hésitation utilisé votre pouvoir au sein de cette commission à des fins politiques même les plus mesquines, voire même ridicules, comme votre décision (toujours dans le but de me "punir") de refuser ma nomination à la sous-commission du premier cycle. Les règlements prévoyant qu'un des directeurs des départements des sciences administratives et des sciences économiques siège dans cette sous-commission et étant donné que le département des sciences économiques n'a pas de directeur, à la demande du décanat du premier cycle, j'ai posé ma candidature. Cette candidature devait être acceptée automatique-

ment. Les professeurs siégeant à cette Commission, suivant le mandat syndical, l'ont refusée sans avoir la décence professionnelle de justifier leur décision.

Il y a lieu de craindre que dans cette lancée, vous vous permettiez d'utiliser cette instance pour bloquer des promotions à des professeurs qui ne partagent pas vos opinions, ou refuser des programmes qui ne correspondent pas à votre idéologie. J'espère que la communauté universitaire saura mettre un terme à ces abus ou que quelques-uns des six professeurs siégeant à la Commission retrouveront leur conscience professionnelle et prendront des positions basées sur des considérations d'ordre académique.

Pour le moment, en ce qui me concerne, je ne peux que vous communiquer publiquement la déception profonde que suscite tout ce grenouillage et ces intrigues mesquines, toute cette "ratologie organisationnelle" plus saine à un "apparatchik" anxieux qu'à un professeur d'université.

Léon-M. Serruya, directeur  
Département des sciences  
administratives

Production du service de l'information et des relations publiques de l'UQAM. Case postale 8888 Montréal, Qué. H3C 3P8  
Directeur: Louis Savard

## l'uqam

le 9 février 1976  
volume II, numéro 10

Rédaction: Claude Asselin,  
Jocelyne Corbeil, Denise Neveu,  
Hélène Sabourin

Maquette: section graphisme  
Au téléphone: 282-7040  
Photographie du service de l'audiovisuel:  
Roger Bernard

Dépôt légal: premier semestre 1976.  
Bibliothèque nationale du Québec.

# 5 l'ucqam

rencontre  
**cinq**  
**directeurs**  
**de module**

*Recherche et rédaction:*  
*Denise Neveu, Hélène Sabourin*

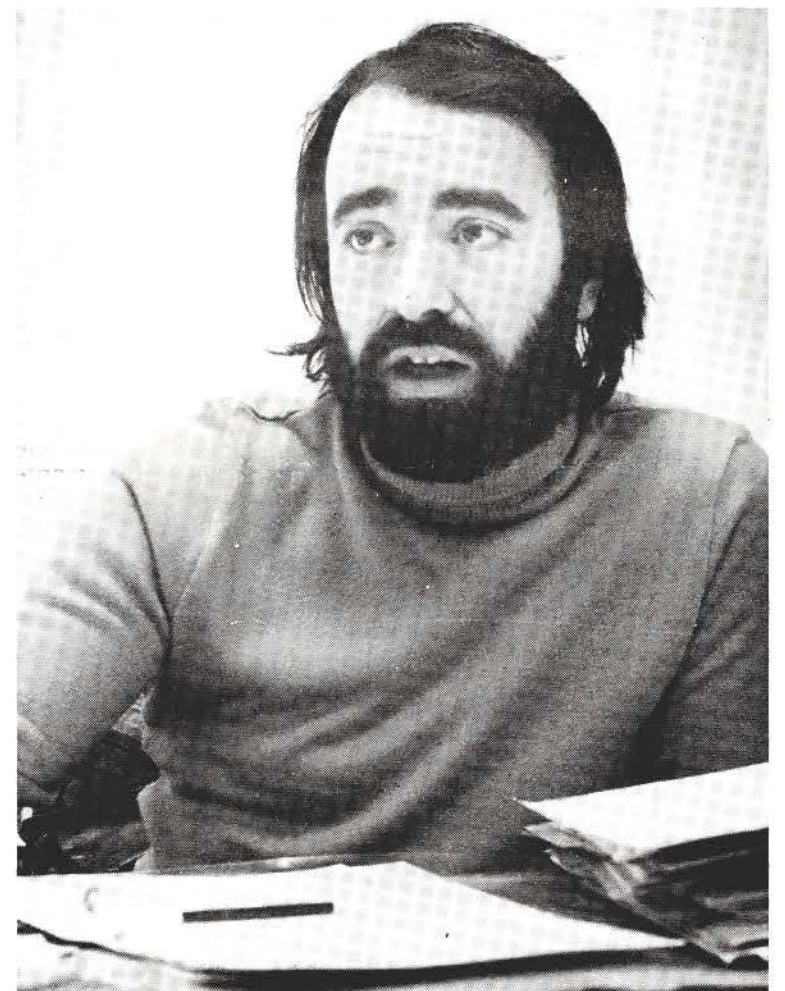
Photos: Jacques Lafond



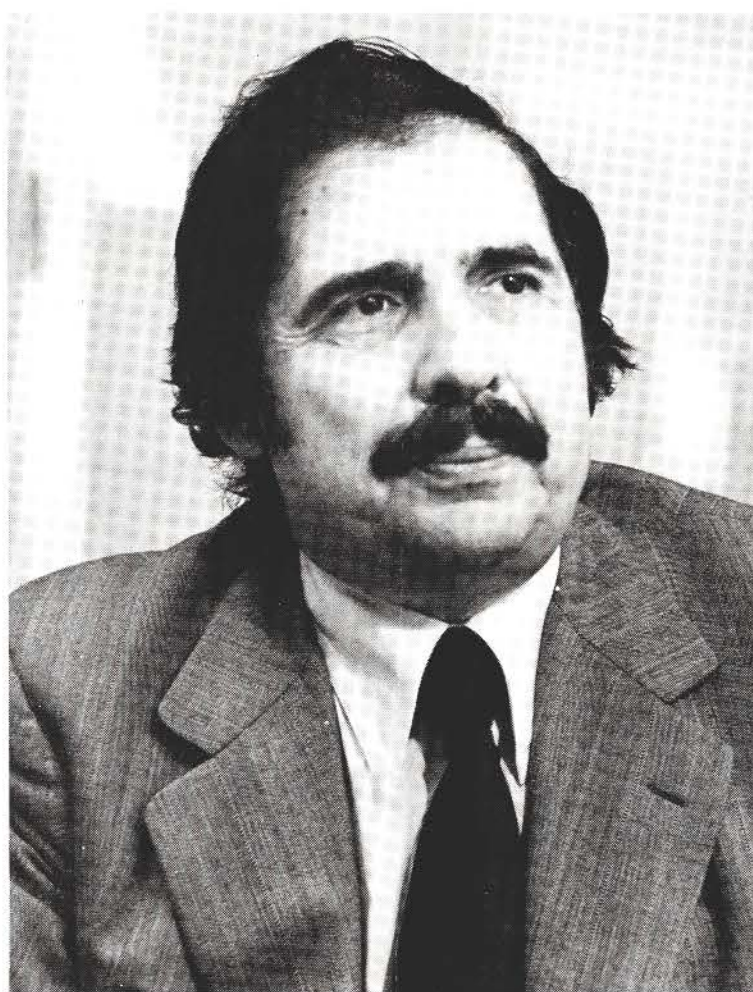
Anita Caron



Raymond Montpetit



Robert Nadeau



Guido Capuano



Serge Proulx



Une table-ronde regroupant des directeurs de module, pourquoi?

Tout simplement, parce que nous avons cru que le lecteur avait besoin, tout comme nous, d'un éclairage nouveau pour mieux comprendre la vie de l'UQAM au-delà des événements quotidiens. Mieux comprendre le fonctionnement des structures; en un premier temps, la réalité de la vie modulaire.

Loin de nous la prétention de constituer un dossier complet; encore moins de nous substituer au comité d'étude sur l'organisation de l'enseignement et de la recherche à l'UQAM, comité dûment mandaté par la Commission des études "pour analyser le mode de fonctionnement de l'UQAM et formuler des alternatives de solutions." Notre seule intention était de publier un document d'information.

Parmi plusieurs voies d'approche, nous avons choisi de rencontrer ceux qui sont sans doute les plus directement concernés par les exigences de la vie modulaire: les directeurs de module. C'est donc à eux que nous avons fait appel à la fin de la session d'automne pour participer à une table-ronde. Ou plutôt, à certains d'entre eux, choisis au hasard parmi les 40 modules regroupés dans 6 familles. Une seule règle limitait cependant les jeux du hasard: qu'il y ait un directeur de module de chaque famille afin de favoriser une plus grande variété d'expériences et de perceptions. Notons toutefois, qu'en aucune façon, le directeur de module choisi devait être le représentant officiel ou le porte-parole de sa famille. Chaque directeur de module a donc accepté de participer à cet échange comme membre de la communauté universitaire, nous faisant part de son propre point de vue et de ses réflexions personnelles. Les participants étaient les suivants:

**M. Guido Capuano**  
directeur du module chimie depuis 74  
(famille sciences)  
M. Capuano est à l'UQAM depuis septembre 69

**Mlle Anita Caron**  
directrice du module enfance inadaptée depuis octobre 74  
(famille formation des maîtres)  
Mlle Caron est à l'UQAM depuis septembre 69; elle a également été directrice du module sciences religieuses, de janvier 71 à avril 74.

**M. Raymond Montpetit**  
directeur du module histoire de l'art  
(famille arts)  
M. Montpetit est professeur à l'UQAM depuis 72; directeur du programme histoire de l'art depuis août 73, élu et mandaté directeur de module depuis quelques mois seulement.

**M. Robert Nadeau**  
directeur du module philosophie depuis juin 74  
(famille sciences humaines)  
M. Nadeau est professeur à l'UQAM depuis juin 71

**M. Serge Proulx**  
directeur du module communication depuis janvier 74  
(famille lettres)  
M. Proulx est professeur à l'UQAM depuis juin 72.

M. Guy Mercier, directeur du module économique, famille sciences économiques et administratives, après avoir accepté notre invitation, ne s'est toutefois pas présenté à la table-ronde, tel que convenu.

Notre méthode de consultation était simple: à partir des publications officielles (UQ-AM), questionner les faits: le module assume-t-il réellement le mandat qui lui est confié? avec quels moyens? à quels obstacles se heurte-t-il? Bref, la théorie et la réalité coïncident-elles vraiment?

Pendant plus de deux heures, certaines questions ont été approfondies, d'autres escamotées; certains éléments de discussion retenaient l'attention de tous, d'autres n'étaient qu'effleurés par quelques-uns; parfois, un consensus, parfois de nettes divergences ou d'importantes nuances; tantôt des interventions bien structurées, tantôt les réflexions jetées en vrac. Nous avons regroupé certaines interventions, éliminer les redites, resserré obligatoirement certains propos qui tenaient surtout de la conversation à bâtons rompus. Nous croyons malgré tout avoir respecté fidèlement les propos de ceux qui ont eu la gentillesse de répondre à notre invitation.

Pour les mêmes motifs qui nous ont fait rencontrer les directeurs de module, nous nous proposons, en un second temps, de tenir une table-ronde avec certains directeurs de département.

Le lecteur pourra ainsi obtenir une image plus fidèle de l'UQAM qui, comme on le sait, oppose au mode de fonctionnement universitaire traditionnel, la double structure modulaire-départementale.

"Tous les professeurs à plein temps sous contrat de l'Université, des départements qui fournissent ou fourniront des cours au module dans le programme en cours, sont éligibles au poste de directeur du module concerné. Le directeur de module est nommé pour une période de 2 ans."

**Serge Proulx** — On peut faire une typologie des directeurs de module. Il y a des directeurs de module orientés vers les professeurs et qui définissent leurs tâches comme une tâche de directeur de programme; en ce sens, ils épousent tout à fait la volonté du siège social qui aimerait bien, en fait, voir les directeurs de module devenir des administrateurs de programme. Il y a un autre type de directeurs de module (dans lequel je me reconnais mieux si je m'inclus dans l'analyse) davantage orientés vers les étudiants. Eux définissent leurs tâches comme des tâches d'animation pédagogique; ils sont très à l'écoute des étudiants même s'ils n'endossent pas automatiquement tous les étudiants, parce que finalement, le module c'est la seule instance où les étudiants ont droit de parole. Or, s'il faut que les directeurs de module n'écourent même pas les étudiants...

**Guido Capuano** — Moi, je suis avant tout professeur. Puis, pour une certaine période, directeur de module. Je suis un membre du département de chimie, je fais de la recherche, etc. Si un conseil de module attaque un professeur, je me sens attaqué tout en étant directeur de module. Je suis pour les étudiants parce que si je n'étais pas pour eux, je ne serais pas directeur de module; je suis bien chum avec eux, mais on ne peut quand même pas leur laisser prendre les décisions aux étudiants. Des décisions et des décisions. Les étudiants, c'est des enfants, c'est nous qui sommes supposés donner des conseils et prendre certaines décisions.

**Robert Nadeau** — Moi, j'aime beaucoup la typologie de Serge Proulx; si je la prenais pour mon compte, je me mettrais dans la deuxième description plutôt que dans la première. Je pense que si l'on a un rôle à jouer, c'est beaucoup plus vis-à-vis des étudiants que vis-à-vis l'ensemble des départements avec lesquels on est appelé à faire affaire.

**Serge Proulx** — Pour moi, le directeur du module, c'est un peu le porteur de toutes les contradictions au module. Il y a plusieurs tendances au sein des professeurs et chez les étudiants. Le directeur de module est au milieu de tout ça. C'est assez inconfortable... on est un peu la cible... moi, je sais qu'actuellement, je suis critiqué par les directeurs, les étudiants, l'administration.

**Anita Caron** — Le directeur de module, c'est vrai, se trouve toujours tiraillé de part et d'autre. Entre les étudiants et les départements. Entre les étudiants et l'administration. Entre les pressions du milieu et le ministère de l'Éducation, etc. Bientôt, il n'y aura plus personne qui voudra être directeur de module parce que cela se fait toujours au détriment de la personne.

- d'ailleurs, au niveau des directeurs de module, il y a une rotation terrible
- ça tourne très vite
- j'ai vu quelque part que la moyenne de vie était d'un an et demi
- il arrive toujours quelque chose
- quelqu'un qui te fait sauter ou tu te fais sauter toi-même
- par exemple, un directeur de module qui est en conflit permanent avec son assemblée départementale finit par dire: moi, ça sert à rien, je ne reste pas directeur de module à cause de mon assemblée départementale...
- ou alors, ça devient flagrant que les étudiants ne veulent plus de ce directeur de module-là
- ou alors, le prof-directeur de module produit moins sur le plan scientifique et finit par être moins bien évalué par son département
- tu fais quelque chose, tu te fais cogner dessus. Tu fais rien, tu te fais cogner dessus de toute façon et pas toujours par les mêmes personnes.

**Raymond Montpetit** — Moi, j'aimerais qu'on envisage quelque chose comme la formation des directeurs de module, parce que là, c'est incroyable comment ça se passe: on pogne un prof, la plupart du temps nouveau, un peu plus naïf que les autres, on l'fout au module, pis rame mon vieux! On est vraiment formé à même le courant. On te donne les règlements du premier cycle... v'là tes responsabilités.

- souvent, on ne connaît même pas l'histoire de l'Université
- on sait rien
- rien, rien. Faudrait peut-être envisager quelque chose comme une mini-formation
- y faudrait ajouter que sur nos chèques de paye, on a \$69 par 2 semaines de plus parce qu'on est directeur de module
- brut
- c'est vraiment ridicule
- c'est le nouveau clergé
- alors qu'un professeur qui donne un cours supplémentaire peut avoir \$1 100 de plus par session.

**Serge Proulx** — J'ai lu dans les procès-verbaux de la Commission des études une déclaration de M. Malservisi: "C'est déplorable qu'il n'y ait pas de professeur qui désirent être directeur de module."

**Anita Caron** — Les directeurs de module se sont déjà réunis en une espèce d'association parce que tout le monde trouvait que leurs conditions de travail n'avaient vraiment pas d'allure; nous sommes tous des professeurs et directeurs de module à demi-temps quelle que soit la dimension du module. Ce n'est pas mauvais d'avoir une demi-tâche d'enseignement mais quand on demande un adjoint, on nous répond que l'encadrement pédagogique fait partie de la tâche des professeurs; il n'y a pas un professeur qui veut travailler comme adjoint sans réduction de tâche. Mais le regroupement des directeurs de module n'a pas duré bien longtemps.

**Robert Nadeau** — Anita vient de faire une réponse historique, il faut faire aussi une réponse synchronique. Il y a effectivement une structure de regroupement: les comités de coordination des différentes familles. Je ne dis pas que ça fonctionne bien partout, mais en sciences humaines, ça va très bien. Ces comités sont une structure de regroupement où les directeurs de module réussissent à mettre leurs expériences en commun, à voir les différents problèmes et à élaborer des solutions. On commence à représenter un certain pouvoir de pression vis-à-vis l'Université; on commence à être écouté. Par ailleurs, il est clair qu'il faudrait que les vice-doyens soient élus par le comité de coordination et non imposés d'en haut.

— le directeur de module est à demi-temps; ce n'est pas suffisant

— un module, c'est juste une secrétaire. La seule chose qu'il y ait en permanence, c'est un bureau, un téléphone

— ça prend une présence permanente au module et non pas des présences occasionnelles quand il y a des gros problèmes; les gens viennent parfois nous aider à l'admission, aux inscriptions mais c'est qu'il faudrait un permanent sur qui repose toute la responsabilité et non un demi-temps

— je crois quand même que le problème n'est pas identique partout; par exemple, dans un petit département comme le nôtre, je vois qu'on n'a pas certains problèmes...

— j'ai l'impression que la différence n'est pas tellement dans la grosseur du module que dans sa fonction sociale. Un programme de chimie, par exemple, c'est disciplinaire, c'est assez facile à définir alors qu'un programme en sciences humaines, il n'y a pas toujours une aussi grande clarté de contenu

— juste une petite information: je voudrais savoir si vous autres, vous pouvez faire des dépenses sans que l'agent d'administration signe. Parce qu'au module de chimie, si je veux envoyer ma secrétaire faire de la photocopie, ma signature n'est pas acceptable...

— bien oui! bien oui! C'est cela. Je crois fondamentalement au module. Mais là, c'est presque une farce.

**"Tous les membres du Conseil de module concerné, légalement constitué, peuvent voter lors de l'élection du directeur de module. Le directeur de module est alors nommé par le Conseil d'administration, sur recommandation de la Commission des études, conformément aux règlements généraux et à la Loi gouvernant l'Université."**

— On est élu par le conseil de module, on est cautionné par la Commission des études et on est nommé par le Conseil d'administration.

Mais, il y a ici une espèce d'incongruité car on est nommé directeur de module habituellement à la fin d'une année académique par un conseil de module qui ne sera probablement pas là l'année d'après! On ne fonctionne donc pas avec le conseil de module qui nous a élu. Se référer aux textes, c'est une chose; se référer à la réalité en est une autre!

— théoriquement, le Conseil d'administration n'est pas obligé de nommer la personne qui est élue par la base

— il est arrivé qu'un directeur ait été élu par le conseil et rejeté par l'Université

— encore une fois, si on se réfère au texte, le directeur de module est toujours l'émanation d'un conseil puisqu'il est élu par lui

— quand il n'y a pas de conseil de module, un professeur est nommé directeur par intérim. C'est une situation temporaire qu'on doit rétablir à un moment donné, à la faveur de la création d'un conseil

une nomination par intérim peut durer un, deux, trois ans. Tant que le conseil n'a pas signifié quelqu'un

**"Le Conseil de module est composé au moins trois et d'au plus six professeurs parmi lesquels le directeur de module, d'un nombre égal d'étudiants, désignés par les étudiants du module, ainsi que de personnes extérieures à l'Université dont le nombre doit être inférieur ou égal au quart du nombre d'étudiants et de professeurs."**

**"En l'absence d'un Conseil de module dûment constitué, les responsabilités dudit conseil sont assumées par le directeur de module sous la juridiction du vice-doyen de la famille concernée."**

— un conseil de module peut-il exister sans étudiants?

— non, non, non

— pour moi, c'est impossible

— le conseil de module peut fonctionner de fait mais...

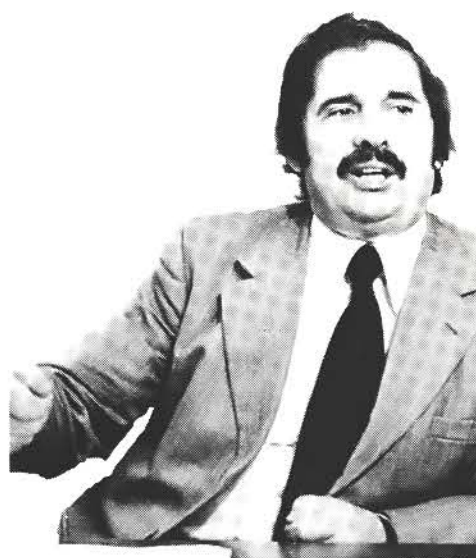
— oui, mais si les étudiants ne participent pas, qu'est-ce que vous voulez faire?

**Anita Caron** — Moi, je trouve que ça n'a aucun sens un conseil de module où il n'y a pas d'étudiants parce que le module, c'est d'abord l'ensemble des étudiants inscrits à un programme et ensuite les professeurs qui assument l'enseignement à ce module. Il y a deux ans, les étudiants ont boycotté les inscriptions et la session, ils ont fait une grève qui a duré trois semaines et quand ils ont vu que l'Université les obligeait à revenir sous menace d'annuler la session, ils ont pris comme grand moyen le boycottage des conseils de module et de tout autre comité de cogestion à l'Université. De telle sorte que les conseils de module étaient devenus une réalité inexistante. J'étais directeur de module à ce moment-là et j'ai absolument refusé de convoquer un conseil. Il n'y avait plus de conseil de module. Pendant ce temps-là, j'ai fonctionné toute seule tant que les étudiants n'ont pas décidé de revenir. Alors à ce moment-là, on a reformé un conseil de module.

— en pratique, c'est ce qui arrive quand il n'y a pas d'étudiants. La direction du module prend les décisions toute seule. Parfois, dans certains cas, elle reçoit des informations, des dossiers ou des revendications de certaines assemblées étudiantes comme ça s'est passé en biologie, je pense, où il n'y a pas eu de conseil de module durant 2-3 ans

— en science politique, comme ils l'ont écrit dans le journal "Unité" d'octobre dernier, "Depuis 1972, les étudiants de science politique réunis en assemblée générale, refusent toute participation au conseil de module, en dénonçant le pouvoir limité de cette structure (l'instance décisionnelle étant le département et non le module) et donc la participation illusoire des étudiants. En effet, après lecture des procès-verbaux des conseils de module antérieurs à 1972, il est apparu qu'aucune décision importante n'a été prise à cette instance face aux revendications étudiantes..."

**Robert Nadeau** — Moi, je peux dire comment ça se passe chez nous, en philosophie. Il y a effectivement participation des étudiants au conseil de module et malgré tout, il y a une



## REGLEMENT DU PREMIER CYCLE

### Article 1

Comité de coordination de la famille

#### 1.01 Rôle de la famille

Pour fin de coordination et de gestion, la famille regroupe des modules selon la répartition sanctionnée par la Commission des études.

#### 1.02 Mandat

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université du Québec à Montréal, le comité de coordination est principalement responsable:

a) de déterminer les priorités de la famille et de coordonner les axes de développement de ses programmes

b) de coordonner les programmes de ses modules et leur liaison avec l'extérieur

c) de prendre toutes autres mesures nécessaires à la coordination de l'activité de ses modules

d) d'établir les politiques d'encadrement des étudiants

e) de donner avis au doyen du premier cycle sur les politiques d'admission des étudiants et les sanctions recommandées par les conseils de module

f) de créer des comités et groupes de travail appropriés, d'en coordonner et d'en contrôler l'activité

#### 1.03 Composition

Le comité de coordination se compose du vice-doyen et des directeurs de module de la famille.

#### 1.04 Délibérations

Les délibérations des comités de coordination sont publiques.  
(Règlements du premier cycle UQAM)

La famille est un regroupement de modules soit par champ d'études, soit par discipline, soit par objectif de formation.

Le Conseil d'administration détermine par règlement interne, sur recommandation de la commission des études, les modes d'organisation et de fonctionnement des familles ainsi que leur mode de création, d'abolition, de division et de fusion.

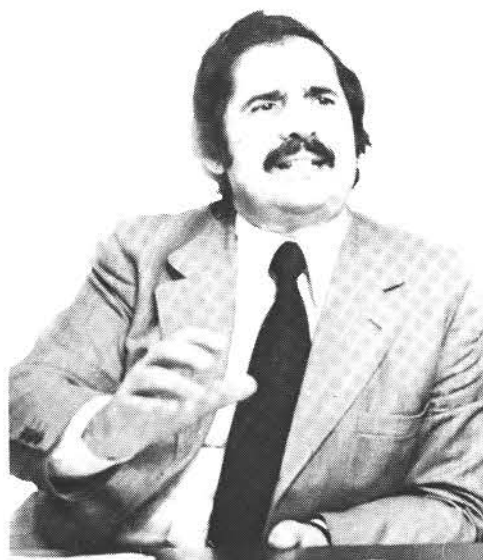
(Renseignements généraux 75-76 Université du Québec) p. 44

**La structure bidimensionnelle** en départements et modules constitue la principale caractéristique de l'organisation des études de premier cycle à l'Université du Québec.

Le but principal de ces structures est d'éviter la fragmentation de l'enseignement et de la recherche, d'assurer une meilleure utilisation des ressources de l'ensemble de l'Université et de permettre une plus grande participation des professeurs et des étudiants à la vie de l'Université.

Le conseil d'administration détermine par règlement interne, sur recommandation de la commission des études, les modes d'organisation et de développement des modules, ainsi que leur mode de création, d'abolition, de fusion, de division et de suspension de leurs modes réguliers d'administration et de fonctionnement.

(Renseignements généraux UQ 75-76) p. 43-44



structure parallèle que les étudiants se sont donné puisqu'ils se sont créé une assemblée générale chapeautée par un comité de coordination. Ils se sont donné un mode de fonctionnement extrêmement précis. Les sept délégués étudiants au conseil de module sont d'abord mandatés par le comité de coordination de leur assemblée générale. Les choses ne sont pas discutées au conseil de module; elles sont discutées de leur côté en assemblée générale et au comité de coordination. S'ils décident de s'organiser en assemblée générale, de mandater des délégués au conseil de module, de discuter entre eux avant chaque réunion sur les points qui sont à l'ordre du jour et de prendre un vote ensuite entre eux pour faire bloc au conseil de module, on n'a rien à dire à ce niveau-là.

**Guido Capuano** — Bon, les étudiants refusent de participer au conseil de module à cause d'un manque d'autorité ou de pouvoir décisionnel du conseil de module. Ils forment leur propre assemblée modulaire ou assemblée étudiante. Mais ça ne donne pas plus d'autorité au conseil de module. Mais en se réunissant en assemblée étudiante, ils peuvent avoir plus d'informations, des plaintes disons plus complètes, plus véridiques qu'en venant siéger au conseil de module, ils peuvent avoir une force de groupe plus puissante, ils peuvent faire des protestations plus fortes, c'est tout ce que ça peut leur donner.

**Serge Proulx** — Au module de communication, les étudiants suivent la tendance actuelle générale au sein de l'UQAM et même dans tout le Québec à savoir un retour à une volonté de s'organiser. Donc, on a un peu le même modèle qu'en philosophie. D'un côté, ils ont une organisation étudiante, sans professeur qui a élu un comité de régie formé de 12 personnes élues par l'assemblée modulaire et révocable par l'assemblée, s'il y a lieu. Ce comité opère un certain nombre de comités sur l'orientation du module, par exemple, sur les questions académiques, etc. Le comité de régie délègue six représentants au conseil de module. Bref, c'est la façon que les étudiants ont développée pour essayer d'améliorer le fait que le conseil de module pouvait ne pas être représentatif sur le plan étudiant.

**Anita Caron** — C'est ça le problème. Moi, je trouve cela effrayant, je me dis que ça doit être épouvantable de fonctionner comme ça. Ça veut dire que chaque fois que l'étudiant prend une décision, il faut qu'il se réfère à l'assemblée modulaire; c'est presque une non-reconnaissance de la démocratie telle qu'on la conçoit parce que dans le fond, on ne fait pas confiance à personne. C'est une grosse difficulté devant laquelle on se situe. Les étudiants mandatés prennent des décisions avec les lumières qu'ils ont, avec leur sensibilité, leur personnalité, leur affectivité et aussi selon les consultations qu'ils ont pu faire. Évidemment, leurs décisions peuvent toujours être remises en question par l'ensemble des étudiants. On a au conseil de module un maximum de six représentants professeurs et de six représentants étudiants. Six professeurs, ça représente beaucoup de professeurs mais six étudiants sur 1,200, c'est peu. Et les étudiants ne sont pas prêts à déléguer leur pouvoir.

**Serge Proulx** — Une des choses qui est explorée de façon très sérieuse actuellement par les étudiants du module de communication, c'est un modèle d'auto-gestion, c'est-à-dire un modèle qui serait centré sur le module et non sur la double structure module-département. Il y aurait des professeurs qui seraient carrément rattachés au module, les étudiants aussi, enfin le module deviendrait vraiment le pôle de ressources et de l'expression des besoins et il y aurait une coordination qui pourrait être assumée là.

— il y a, par contre, le fait que les étudiants n'ont aucun droit de regard sur les études avancées. Et la double structure crée cette difficulté. Les seuls étudiants, à l'heure actuelle, qui ont ce droit de regard sont déjà inscrits en programme de maîtrise

— mais un précédent extrêmement intéressant vient de se produire: le doyen des études avancées, Jean Brunet, a accepté qu'un module, à savoir le module d'animation culturelle, étudie un programme de deuxième cycle

— ça, c'est un précédent

**Anita Caron** — Je ne sais pas si j'ai raison mais ce qui me donne confiance actuellement, c'est l'organisation que les étudiants sont en train de se donner. Pour la première fois, il semble que les étudiants veulent sérieusement donner suite à des assemblées modulaires, à une assemblée générale de l'ensemble.

— une assemblée inter-modulaire

— j'ai l'impression que c'est ce qui va sauver les modules

— sauvé par la base encore une fois.

**Raymond Montpetit** — Il y a des réflexions et des pratiques dans toutes les familles. Certains parlent de comités de coordination. Nous, aux arts, du fait de la mini-tutelle de l'administrateur-délégué, on fonctionne par comité de secteur. Dans le rapport de l'administrateur-délégué, il y a des résolutions qui vont exiger de plus en plus de pouvoir pour le comité de secteur. Quantité d'éléments de gestion à rapatrier.

**Serge Proulx** — C'est une volonté qui s'exprime de plus en plus au sein de notre comité de coordination de la famille des lettres. Qu'il y ait une véritable coordination entre départements et modules: donc que le comité de coordination devienne un véritable comité de secteur pour reprendre une ancienne nomenclature qui n'existe plus tellement à l'UQAM. En ce sens, je trouve admirable le travail d'un vice-doyen comme Richard Desrosiers en sciences humaines. Il revalorise le comité de coordination. Il faut mettre plus d'argent là-dedans et réaliser une plus grande adéquation entre les besoins et les ressources.

**Robert Nadeau** — A mon avis, ce qui s'en vient et ça va être un des points chauds des prochaines négociations collectives, c'est que la logique de l'administration va être de remplacer le vice-doyen comme représentant de la base par une espèce d'administrateur qui représentera non pas la base mais la structure administrative. Et ça risque aussi de s'en venir pour les directeurs de département, pour les directeurs de module, à moyen terme.

**Serge Proulx** — Pour compléter ce que je disais, c'est qu'à la limite, ce serait un modèle de décentralisation de la gestion. On tenterait de s'organiser autour d'unités de base qui seraient le lieu de regroupement des enseignements, des enseignants et des représentants des milieux socio-économiques. Je n'ai pas l'impression cependant que cela liquiderait les départements.

— les membres socio-économiques! Il n'y a pas 10% des modules qui ont au conseil des membres socio-économiques

— c'est déjà difficile d'intéresser les professeurs au conseil de module

— c'est très difficile pour des gens extérieurs à un programme de participer au conseil de module

— j'ai demandé, l'an dernier, de l'argent pour payer les frais des membres qui siégeaient au conseil

— et on ne peut même pas les payer

— les modules qui ont des programmes directement axés sur le marché du travail ont raison d'avoir des membres socio-économiques. On va voir le patron et on lui dit: qu'est-ce que tu en penses de notre nouveau programme? Le son de cloche du milieu professionnel peut alors être déterminant

— oui, mais membre socio-économique ne veut pas dire simplement patron

— au module d'enfance inadaptée, on a un conseiller pédagogique, un enseignant et une mère d'un enfant inadapté

— nous on fait appel à des gens de l'industrie mais pas régulièrement. A chaque réunion du conseil, ce serait vraiment trop. Lorsqu'il est strictement question des problèmes pédagogiques, on considère que ce n'est pas leur place

— dans les modules de fonction critique, c'est-à-dire là où on fait un effort pour métamorphoser les débouchés, pour contester les marchés qui existent, je me demande jusqu'à quel point les étudiants et le module sont intéressés à leur présence; je me demande si eux-mêmes ne sont pas trop empressés à venir

— chez nous, les gens sont très intéressés par les questions débattues. La situation de l'enfance inadaptée est très problématique alors les gens concernés s'y intéressent. Quand j'étais au module de sciences religieuses, c'était la même chose. Il y avait des dimensions importantes qui se jouaient et les gens y participaient très très régulièrement

— il faut presque un accord des deux parties étudiants/professeurs pour la présence d'un tiers.

**"Le module est un organisme qui correspond aux programmes d'études dont il a la responsabilité, au groupe d'étudiants qui poursuivent le cheminement prévu par ces programmes, au groupe de professeurs qui conseillent ces étudiants et leur enseignent, et à des personnes extérieures à l'Université qui relient le module au milieu professionnel ou social concerné."**

## MANDAT

"En conformité avec les règlements et procédures de l'Université du Québec à Montréal, le conseil de module a principalement pour mandat:

- a) de définir les objectifs spécifiques des programmes dont il a la responsabilité et de veiller à leur mise en oeuvre;
- b) de définir, en vertu des règlements relatifs aux programmes, en conformité avec les politiques de développement de l'Université, le cadre général des programmes dont il a la responsabilité, de les évaluer, de les reviser et de transmettre ses recommandations au vice-doyen concerné;
- c) de voir à ce que les étudiants rattachés au module soient conseillés sur le choix de leurs cours et le rythme de leurs études et à ce que chaque étudiant soit évalué globalement;
- d) d'organiser, conformément aux politiques de l'Université, l'évaluation, par les étudiants, des enseignants qui leur sont dispensés;
- e) d'assurer une liaison avec le milieu professionnel et social concerné par les objectifs des programmes dont il a la responsabilité;
- f) d'établir des modalités d'admission et d'organiser l'accueil des nouveaux étudiants;
- g) de former les comités qu'il juge nécessaires."

dians, demande-toi pas quel est le résultat! Le résultat, c'est le grossissement du pouvoir de la gestion académique et la baisse du pouvoir modulaire. La véritable fonction des modules, telle que je la vois présentement, c'est une espèce de caution morale de l'Université qui veut se dire populaire. Elle est populaire, pourquoi? Parce qu'elle admet le monde sans diplôme au-delà de 23 ans, parce qu'elle fait un effort pour l'éducation permanente et qu'elle a une structure où les étudiants sont officiellement représentés...

**Guido Capuano** — Je suis d'accord avec vous que les pouvoirs décisionnels de l'assemblée modulaire sont très limités ou presque nuls. C'est ce que j'ai dit aux étudiants à la première réunion du conseil de module. Je leur ai dit: avant de vous emballer dans de hautes propositions, il va falloir que vous compreniez une chose et que ce soit bien clair: ici, on n'est pas à la commission des études, on n'est pas un corps législatif, on ne fait pas de règlements ici. On est un corps de pression; on peut souhaiter, demander ou encore suggérer des choses aux instances supérieures...

**Raymond Montpetit** — Moi, quand j'entends dire que le conseil de module est décisionnel, je trouve que c'est vraiment une farce. Je trouve que le module a le pouvoir d'émettre beaucoup de désirs sur à peu près tout... le champ des désirs est vaste, mais en dehors de ça!

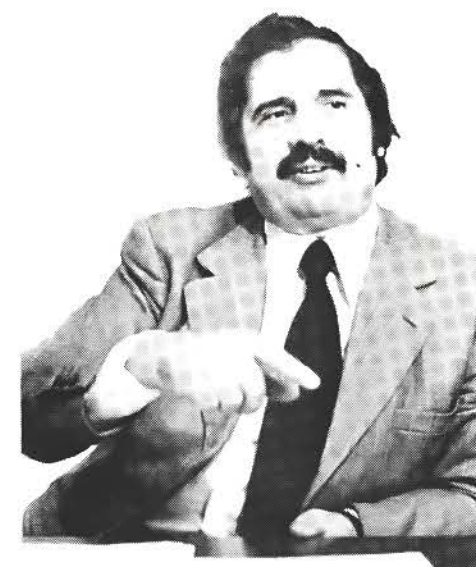
**Anita Caron** — Je pense que le conseil de module est nettement décisionnel sur les questions qui le concernent: la programmation, l'organisation pédagogique, l'évaluation des enseignements mais que le grand problème évidemment est celui de la représentativité. Nos réunions sont publiques et les gens ont droit de parole et on a eu connaissance en bien des occasions que les non-membres pèsent très fort et ont souvent plus de pouvoir sur les décisions. Mais ça toujours été le cas ici à l'Université pour toute participation à tous les niveaux: d'après les étudiants, il n'y a personne qui peut les représenter... Il faut qu'ils soient tous là; ils ne sont pas prêts à déléguer leurs pouvoirs.

**Serge Proulx** — Moi, je voulais aborder la question du pouvoir réel du conseil de module, parce que disons qu'effectivement, il y a un pouvoir décisionnel juridiquement accordé au conseil de module, défini par les règlements etc. Mais, dans les faits, que se passe-t-il? Dans les faits, quand on veut, par exemple, modifier un programme ou en proposer un nouveau, quand on veut créer un programme de certificat, on doit faire approuver cette volonté-là par un sous-comité qui fait partie de la sous-commission du premier cycle.

— il y a trois instances majeures à franchir et la première se réfère directement au pôle de ressources: c'est important d'enregistrer ça... c'est la clé. Les pôles de ressources, ce sont les départements et c'est là qu'on voit où est le pouvoir réel; si un département appose un veto à une volonté de programmation de la part d'un conseil de module, le conseil de module a beau représenter les étudiants, les professeurs, les socio-économiques, il demeure que ce veto sera très fortement considéré par le comité d'évaluation des nouveaux programmes. On a des cas historiques où il y avait une volonté de la part d'un conseil de module de se donner une certaine programme et où ça a été contrecarré finalement par d'autres départements; en philo, par exemple...

**Anita Caron** — Je suis passée au comité d'évaluation des programmes récemment et on demande au directeur de module de faire un changement comme s'il n'y avait pas de conseil de module. Ça fait un an et demi que mon conseil de module travaille sur ce programme et il faut que je retourne le voir pour qu'il ait un minimum de crédibilité; je ne peux pas changer le projet parce qu'il ne fait pas l'affaire du comité; le conseil de module est maître de ses décisions.

**Raymond Montpetit** — Serge a fait un peu l'analyse de ce qui se passe dans le cas de modification de programme, c'est-à-dire qu'on peut changer un petit peu le contenu du cours mais encore là, il faut convaincre toute une pyramide décisionnelle de la nécessité de ça. C'est comme ça pour n'importe quoi; dès que vous impliquez des choses comme de l'argent ou des professeurs, ce sont deux instances qui échappent au module. Pas seulement pour des modifications de programme. Quand le département se choisit un certain nombre d'axes de développement, le module doit s'en aller complètement ailleurs d'où il veut aller. Le département est libre de définir ces axes; tant pis si ça n'a rien à voir avec les impératifs de formation pédagogique du module...



**Le directeur de module**, nommé par le conseil d'administration, est notamment responsable:

- du fonctionnement de son module et de ses relations avec l'ensemble de l'Université du Québec, en particulier les départements et les autres modules;
- de l'application des règlements généraux de l'Université du Québec, des règlements internes et des politiques de l'Université du Québec;
- de l'application des politiques établies, dans les limites de sa juridiction, par le conseil de module.

Le conseil d'administration détermine, selon les modalités dont il convient, les fonctions et responsabilités des directeurs de modules, ainsi que leur mode de nomination et la durée de leur mandat.

A chaque module sont attirés des professeurs qui agissent comme conseillers auprès des étudiants. Les professeurs sont affectés au module par les départements pour assumer, comme partie de leur tâche, des fonctions de conseil et d'évaluation des étudiants.

(Renseignements généraux UQ, 75-76) p. 43-44

**Raymond Montpetit** — Moi, ce qui me frappe quand on regarde le mandat du conseil de module, c'est qu'il est très marqué par des impératifs purement pédagogiques; je trouve qu'il n'est dit nulle part que le conseil de module est, dans les faits, le lieu de débat des questions qui intéressent les étudiants.

— lieu d'animation pédagogique

**Raymond Montpetit** — C'est ça, d'animation pédagogique at large... Notre conseil de module et certains autres que j'ai connus fonctionnent comme ça: quand les étudiants veulent parler aux professeurs pour quoi que ce soit concernant le programme, c'est au conseil de module que ça arrive. On ne dit pas que c'est hors d'ordre. Notre conseil de module siège publiquement et il y vient tout le temps au moins 40 étudiants qui ne sont pas membres; les 3 membres ont droit de vote mais tous les étudiants ont droit de parole; ils ne sont pas que des observateurs...

— dans les règlements, il est dit que les étudiants non-membres n'ont pas droit de parole

**Raymond Montpetit** — Nous, on trouvait que ça devenait ridicule, par exemple si on devait discuter d'un problème qui concernait les gens de première année et que par hasard, il n'y ait personne de première année sur le conseil de module; ce serait un peu idiot de ne pas laisser parler les personnes concernées et de faire un résumé abstrait par quelqu'un d'autre.

— tous les étudiants ont droit de parole à condition que le président d'assemblée le leur donne; il faut qu'ils demandent la parole. Ils ne font pas des interventions directes comme les membres

— non. Parce que ça peut finir que ce sont eux qui tiennent l'assemblée et non les membres; alors on leur accorde un certain nombre d'interventions à condition qu'ils nous expliquent avant s'ils ont des précisions à apporter, des éclaircissements et non pas juste des conclusions

— il n'y a rien qui concerne les professeurs à la lecture du mandat

— et pourtant, la définition du module implique les professeurs

**Raymond Montpetit** — Certainement. Alors, quel pouvoir avons-nous sur les axes de développement, l'attribution des cours, les engagements, la ratio étudiante, etc? Moi, ça me surprends pas... Quand tu fais une double structure et que d'un côté tu mets l'argent et les professeurs et de l'autre côté, tu mets une espèce de patente pour représenter les étu-

**Conditions d'admission:** le diplôme d'études collégiales ou l'équivalent est exigé. Cependant, les candidats âgés d'au moins 23 ans, possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection concerné.

(Renseignements généraux UQ 75-76) p. 33

**L'UQAM** représente plus de 50% de la population étudiante de tout le réseau de l'Université du Québec et environ 60% du corps professoral.

Les axes de développement de l'UQAM demeurent les mêmes que ceux qui ont été mis de l'avant dans les divers documents de planification académique, depuis sa fondation: nouveaux types d'interventions en sciences humaines, comme les sciences juridiques, environnement, études urbaines, santé, formation des maîtres, éducation des adultes, sciences immobilières, etc.

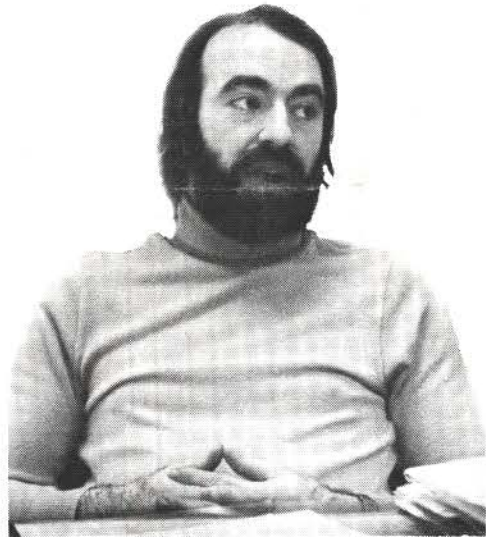
Tant par le design de son campus centre-ville que par l'orientation de ses programmes pédagogiques, l'UQAM se conçoit comme une université à vocation non traditionnelle, axée sur les besoins québécois.

L'UQAM veut essentiellement demeurer ouverte au milieu ambiant.

Occupant une place unique au sein des universités franco-québécoises, l'UQAM poursuit sa vocation d'institution à caractère public, urbain et à part entière.

Sa présence physique au centre-ville, ses "types" de clientèles, le fort pourcentage des étudiants qui occupent des emplois en poursuivant des études, les horaires des cours, la diversité de ses programmes, les orientations de ses activités d'enseignement et de recherche dans des domaines significatifs et de préférence non-concurrentiels avec les autres institutions d'enseignement supérieur, ses réalisations para-universitaires et ses programmes socio-culturels, tous ces facteurs en font une entité universitaire originale.

(Annuaire 75-76 UQAM) p. 25-26



**Robert Nadeau** — Je pense qu'il y a des tâches qui sont confiées au département et qui ne sont pas des tâches de modules ou de conseils de modules. Notamment pour ce qui concerne le développement de la discipline dans les départements disciplinaires. C'est d'accord, ça peut créer des frictions avec le module mais qu'on ne vienne pas dire pour autant qu'il n'y a rien à faire au niveau du module. Que ce soit des entités distinctes, avec des objectifs distincts, des cheminements distincts, tout à fait d'accord; qu'il y ait interférence entre les deux cheminements, tout à fait d'accord mais ça ne veut pas dire qu'il n'y ait rien à faire au niveau du module. Il serait faux, à mon avis, de porter un jugement trop négatif sur l'autonomie décisionnelle ou le pouvoir réel du module. Dans les limites de sa juridiction, il a effectivement des décisions à prendre; on peut en réclamer davantage mais on a quand même des pouvoirs à ce niveau-là. Bien qu'on ne soit pas seul quand on parle d'autonomie, on est en interférence avec des structures, qu'il s'agisse de département, de vice-décanat, de décanat, de commission des études, de sous-commissions; à ce titre, on pourrait dire que l'Université elle-même n'est pas autonome. Et on pourrait remonter assez facilement jusqu'au ministère de l'Éducation. Le gros problème, à mon avis, c'est que lorsqu'on a reconnu la limite de juridiction des modules, on peut facilement se rendre compte que pour rencontrer les objectifs du module qui nous sont assignés, on manque de ressources. Je pense que le vrai problème est là. Il y a un manque de ressources en termes d'argent et en termes de personnel. C'est là-dessus qu'on devrait discuter.

**Guido Capuano** — Il faut d'abord se rappeler que nous sommes issus d'un système de facultés et que ce que nous avons à faire étant nouveau, ça prend du temps pour être accepté à 100%. Maintenant pour ce qui est des questions de pression, du rôle du conseil de module, moi je trouve ça très intéressant par exemple quand les étudiants sont venus et nous ont dit qu'il n'y avait pas d'entente entre professeurs et étudiants au sujet d'examen; il est évident qu'on va y voir parce que c'est un règlement de l'Université et on va demander aux professeurs qu'ils respectent le règlement.

**Anita Caron** — Je crois encore que, dans les limites qui sont indiquées, le conseil de module est décisionnel. Il ne s'agit pas de gonfler l'affaire, ni de la réduire mais de voir où cela se situe exactement. Le grand problème, c'est qu'on n'a pas les moyens pour donner suite aux décisions qu'on prend; on est coupé, absolument coupé...

**Raymond Montpetit** — Moi, je pense véritablement qu'encore une fois, le module sert de caution puis entre autre, de tampon. On ne peut pas dire aux étudiants qu'ils n'ont pas de micro, ni de plate-forme; ils en ont une...

**Anita Caron** — En fait, l'Université porte peu d'intérêt à la pédagogie et le module, c'est toute la dimension pédagogique. On crée SPU, service pédagogique et on ne lui donne pas d'argent. Il y a deux ans, on a organisé un colloque sur la pédagogie universitaire et le doyen de la gestion académique n'est venu à aucune réunion; c'est ridicule de parler de pédagogie, hein? Mais, nous autres, ce sont ces dimensions-là qui nous intéressent! Dans les départements, évidemment, les gens ont moins de sensibilité à cette dimension-là. Je trouve que c'est un des grands problèmes auquel on est confronté.

**Serge Proulx** — Pour illustrer cela sur le plan opérationnel, moi je dirais: la négociation des groupes-cours se fait par la gestion académique au niveau des départements plus qu'au niveau des familles et dans le fond, au niveau des départements, ce sont d'autres critères qui agissent.

- des critères d'administration
- et si c'était au niveau des modules, il y aurait des critères pédagogiques qui entreraient en ligne de compte; un moment donné, on reçoit une coupure de groupe-cours et on n'a plus rien à faire, à moins de faire des crises
- qui ne règleraient rien!

**Raymond Montpetit** — Moi, j'ai même vu une répercussion bizarre des modules sur un département. Par exemple, au niveau des activités de synthèse que font les modules. Il y a des départements qui ont déjà souhaité que ça ne soit pas trop diffusé parce qu'ils ont peur que ça ternisse l'image du département. A cause d'un certain amateurisme! Pour nous, il est clair que ce que fait un module n'implique pas nécessairement la réputation de tous les professeurs du département mais les gens ont peur qu'on ne perçoive pas très bien, à

l'extérieur, la distinction entre module et département.

— d'ailleurs historiquement, les ateliers de synthèse ont tendance à disparaître des programmes

- de la programmation de l'UQAM
- parce que ça échappe au contrôle de la qualité du département
- c'est la problématique de la participation
- qui était à l'origine du projet de l'Université du Québec
- oui, parce qu'on dit que c'est ça qui différencie l'Université du Québec des autres universités mais ça elle n'y croit plus
- sauf quand c'est au niveau de l'image
- dans l'organigramme, ils le disent

**Serge Proulx** — En fait, je pense que ça pourrait être corrigé; je pense qu'il pourrait y avoir plus de ressources attribuées au module; je pense que ce qui est en-dessous de ça, c'est la politique de gestion du décanat de la gestion académique. J'ai le goût de citer un membre influent du décanat de la gestion académique qui m'a déjà dit personnellement: "Les modules, ça vaut pas d'la mardo!" Il m'a déjà dit ça et je trouve que ça traduit un peu l'esprit du décanat quant à leurs politiques de gestion à savoir une décentralisation de la gestion via les départements et non pas via les modules et ça je pense que ça pourrait être modifié. De toutes façons, les gens de la gestion académique ne veulent pas dialoguer, ne veulent pas écouter ou ne veulent pas parler avec les directeurs de module; ils acceptent de parler avec des directeurs de département; les modules ne sont pas des centres de coût; les centres de coût, ce sont les directeurs de département.

**Anita Caron** — Quand on parle de la gestion académique qui va davantage du côté des départements, c'est bien compréhensible parce que c'est plus statique, plus facilement administrable, ça bougera pas. Alors qu'aux modules, ça va tout de suite bouger. On n'a pas de ressources, puis ça bouge pareil. Ça grouille.

**Serge Proulx** — A partir du moment où on accepte l'idée que les étudiants et les membres du milieu socio-économique puissent avoir un réel pouvoir décisionnel, il faut bien s'attendre à des changements; les intérêts des étudiants évoluent avec la société dans laquelle ils sont, alors il faut s'attendre sur le plan organisationnel à des changements. Or, c'est là qu'il y a un blocage. Les pôles de ressources sont relativement stables; au moment où il y a un certain nombre de professeurs qui sont là, ils restent là; ils ne peuvent pas tellement augmenter; on sait la difficulté d'avoir un nouveau poste.

**Raymond Montpetit** — Si l'on veut progresser, il faut vraiment aider davantage le module, lui donner des moyens financiers et de l'équipement. Ça m'apparaît absolument nécessaire. Moi, dans le module, je fais affaire avec douze départements, avec toutes les familles. Il faut avoir une meilleure organisation parce que je n'ai pas de contrôle. Les étudiants sont venus se plaindre d'un professeur; je suis allé le voir, j'ai négocié avec le directeur du département, on a fini par trouver une solution mais c'est parce que les étudiants m'ont prévenu que j'ai pu intervenir. J'avais pas de contrôle sur le professeur pas plus que sur celui qui le remplace; il me demande ce que je veux avoir; je lui réponds que ce cours-là, on veut que ça réponde à tels besoins; c'est bien gentil, mais c'est à peu près tout ce que je peux faire!

**Serge Proulx** — Je vais vous donner un exemple pour illustrer combien le décanat de la gestion académique ne semble pas comprendre le manque de ressources des modules. L'an dernier, le comité de coordination de la famille des lettres lui a présenté une proposition pour utiliser les \$3 000 dont il disposait soit pour le donner en supplément à un professeur qui aurait agi comme adjoint, soit pour engager un ou deux étudiants. On a reçu comme réponse que l'UQAM n'avait pas de ressources pour ça. On est revenu à la charge cette année. Il y a un poste de coordonnateur rattaché à la famille des lettres; personne ne l'occupe et il peut être rémunéré jusqu'à \$18 000 ou \$20 000 par année. Alors on a fait une proposition en bonne et due forme demandant au doyen de la gestion de ne pas combler ce poste de coordonnateur et de mettre à notre disposition la somme d'argent équivalente pour les besoins du module. Comme réponse: le poste de coordonnateur a été affiché!

**Raymond Montpetit** — Il faut voir à l'animation du programme, au déroulement de la vie étudiante, au recrutement puis on a \$200 en frais de voyage, etc.

**Guido Capuano** — Moi, j'ai réussi à avoir de l'argent du département pour le module, pour organiser un souper pour les étudiants. Si un directeur de module est un bon professeur et un bon chercheur et s'entend bien avec ses collègues du département, il peut amener le département à travailler pour lui non pas parce qu'il a l'autorité pour le faire mais parce qu'il est respecté comme professeur et qu'il a de la diplomatie et du tact. Il y a moyen d'amener son collègue à travailler avec nous sans vraiment avoir l'autorité juridique pour le faire. Je suis peut-être un peu différent des autres à ce que je peux voir.

**Serge Proulx** — C'est pas une question de lutte module-département, c'est une question d'améliorer la gestion. Le département finalement est le représentant des professeurs et c'est bien ainsi. Mais, comme c'est le cas pour les directeurs de module, on peut dire qu'il y a plusieurs types de directeurs de département. Il y a des directeurs de département qui sont orientés vers l'administration et qui sont à l'aise avec la proposition de l'UQ voulant que le directeur de département soit un membre de l'administration et d'autres directeurs de département qui sont centrés sur les professeurs, qui se sentent les représentants syndicaux de leur groupe.

— le département s'occupe du programme du premier cycle, de tout le champ du savoir, du développement de la discipline, de la recherche, de l'organisation des conférences, etc.

— je pense que c'est important que les départements existent comme base syndicale des professeurs, notamment.

**Guido Capuano** — C'est très délicat si on veut que les modules marchent de façon efficace. Il faut être un ambassadeur, un porte-parole, une autorité parce qu'autrement, on aboutit à rien.

**Anita Caron** — Mais le grand problème qu'on a, je le répète, c'est qu'on est coupé, absolument coupé. Le module fait son programme; cela lui appartient mais après il faut qu'il commande les activités aux différents départements. Le seul contrôle que nous avons, c'est l'évaluation des enseignements. On n'a pas le personnel requis pour administrer le programme préparé, on est lié aux différentes instances à qui on commande des cours. Les cours seront peut-être bons, peut-être pas, on peut en être content, plus ou moins content ou pas content du tout; ils peuvent passer tout à fait à côté des objectifs, les professeurs peuvent se foutre de ton programme et aller dans un autre sens, etc. Le seul moyen qui nous reste, ce sont les activités modulaires puis encore là, c'est à peine si on a le personnel requis pour les assurer. C'est le seul lieu où on a un pouvoir direct réel. Mais pour le reste...

— Quand on puise dans différents départements, moi j'ai l'impression que les départements disciplinaires ne sont pas intéressés à nous envoyer leurs meilleurs professeurs.

**Serge Proulx** — Des chargés de cours. Il y a un manque de ressources en terme de professeurs à plein temps. Les chargés de cours ne peuvent pas avoir une idée de l'ensemble de l'orientation du module même s'ils peuvent avoir d'excellents contacts avec les étudiants. Ils véhiculent donc toutes sortes d'orientations et ça transparait sur les étudiants qui se sentent mal et ça fait un module qui n'a pas d'orientation. Au module communication, par exemple, on conteste l'orientation du module. Mais l'orientation du module, c'est pas juste un document. C'est d'abord la structure du programme, la commande de cours à l'intérieur et à l'extérieur; puis ensuite, qu'est-ce qui se passe dans chacun des cours?

**Anita Caron** — On a pas les possibilités d'aménager notre programme. Pour ce qui est de l'évaluation des enseignements, le temps que ça prend pour le faire et pour l'envoyer aux gens, l'autre session commence et on va encore les mêmes cours. Il faudra attendre encore une autre session avant d'intervenir.

**Raymond Montpetit** — Je suis surpris que vous me disiez que les évaluations se font chez vous car je pense qu'il y a une crise de l'évaluation à travers l'UQAM qui n'est, de fait, que l'incarnation de la crise des modules.

Certains professeurs ont la frousse et n'aiment pas se faire évaluer. Les étudiants sont tannés de faire des évaluations parce qu'ils ont réalisé que ça ne servait absolument à rien. Un étudiant pas plus naïf qu'un autre lève sa main et demande qui est permanent dans le département. Et là il réalise que de toutes manières, son évaluation se bute contre un mur de ciment: un enseignant permanent! On dit à tout le monde: vous avez le pouvoir de faire des évaluations à cette Université mais c'est une tâche qui est réduite par l'assemblée départementale, réduite par la convention col-

lective, etc. Ce n'est que la concrétisation, sur un plan spécifique, de l'impasse modulaire.

**Robert Nadeau** — Je pense qu'effectivement, et c'est facile de le constater, l'Université ne met pas à la disposition des directeurs de module, des instruments pour procéder correctement à l'évaluation des enseignements. Les gens du SPU ont élaboré des outils d'évaluation qu'ils jugent eux-mêmes inadéquats. Mais le SPU n'a pas de fric, il n'est pratiquement pas financé. Tout ce qu'on peut mesurer à l'aide de leurs instruments, c'est la satisfaction de l'étudiant. C'est minime par rapport à ce qu'il faudrait être en mesure d'évaluer. Par ailleurs, je pense que la logique des étudiants n'est pas toujours la bonne lorsqu'il s'agit de l'évaluation des enseignements. S'ils se mettent en tête que l'évaluation c'est seulement pour régler à la limite des cas litigieux, pour faire sauter ou non un professeur, je pense qu'ils fourvoient complètement la procédure. On devrait intégrer dans un programme une procédure continue d'évaluation des enseignements pour un objectif bien précis: l'amélioration de l'enseignement. Ce qui doit être utilisé pour l'évaluation dans le département et comment, je m'en fiche plus ou moins. Tout ce qui compte à mon avis, c'est que ce soit pour la perspective modulaire. Le module peut quand même se donner un instrument qui sera utile du point de vue modulaire.

— il y a une autre tâche dans les modules et je me demande s'il y a des modules qui la font: c'est celle de l'évaluation globale des étudiants.

— moi, je n'ai jamais entendu parler de ça

— j'ai jamais vu un module s'occuper de ça et c'est grave car c'est dit dans le statut qu'en tant que conseil modulaire, l'une de nos tâches est de voir à l'évaluation globale des étudiants

— ça se fait au département chez nous

— je suis surpris d'apprendre cela

— c'est la sanction graduée

— c'est l'évaluation globale à chacune des étapes pour voir si l'étudiant chemine bien ou pas, s'il a rencontré les exigences du programme, etc.

— si l'étudiant a 1.8 de moyenne, il doit être avisé; on doit former un comité, présenter un avis et voir vraiment s'il doit poursuivre, s'il a besoin d'un support particulier, etc.

— faudrait avoir le temps, par exemple...

— mais il y a toujours quelqu'un qui signe

— oui, c'est le directeur de programme. Il regarde administrativement si l'étudiant a bien rempli ses pré-requis, s'il a bien fait le profil, les cours obligatoires, etc. Il fait préparer ça par la secrétaire puis ensuite, il tamponne. Mais il n'y a pas de jugements qualitatifs.

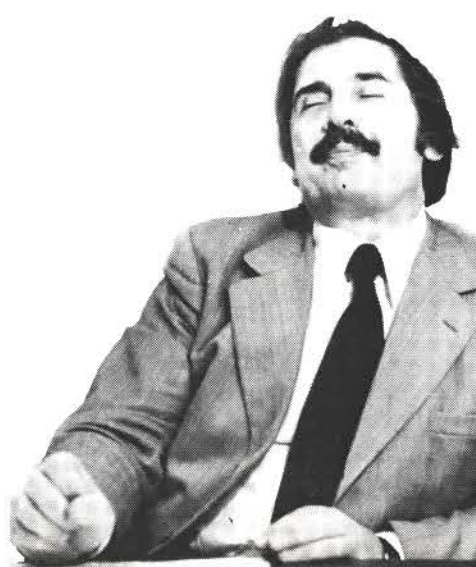
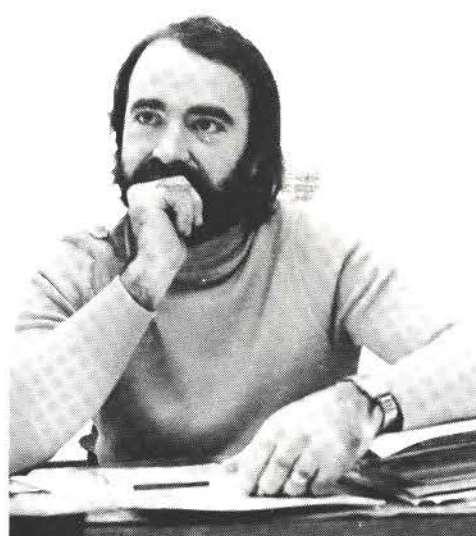
**Anita Caron** — Ça fait référence surtout au conseiller/tuteur qui était prévu dans le règlement no 1 initial; il devait fournir à chaque étudiant des conseils à chaque session sur le choix de ses cours, son fonctionnement, ses difficultés présentes, ses relations avec les professeurs, etc. On a toujours eu beaucoup de difficultés à mettre en place cette fonction en partie à cause de l'encadrement pédagogique dont nous avons déjà parlé et aussi parce qu'elle est difficilement administrable. On ne peut faire circuler les dossiers d'étudiants dans l'Université.

**Robert Nadeau** — Quand on demande aux départements de l'aide au niveau de l'encadrement, ils nous répondent qu'ils le font l'encadrement. Ils s'imaginent et ils n'ont pas tort que l'encadrement qu'ils doivent à la communauté universitaire, c'est l'encadrement de leurs étudiants dans leurs groupes. Or, ce n'est pas suffisant. C'est ça qu'il faut dire à l'heure actuelle. Quand on parle d'encadrement modulaire, on parle d'encadrement individuel, à la petite semaine.

**Anita Caron** — Je pense qu'il faut nettement aller du côté d'un ressourcement; ça représente des possibilités de dynamisme et de renouvellement qui sont absolument essentielles.

**Raymond Montpetit** — J'ai peut-être tracé un bilan assez noir comme directeur de module mais il me semble que c'est comme ça qu'on le vit. Je crois fondamentalement au module mais il faut avoir cette volonté de lui réinjecter un pouvoir réel, de ré-investir dans ces unités de base.

**Robert Nadeau** — Le tableau n'est pas complet; on aurait sûrement eu des perspectives différentes si on avait été plus nombreux mais je pense que les membres du comité de coordination de la famille des sciences humaines seraient d'accord avec la majorité des choses que j'ai dites. Peut-être même auraient-ils été encore plus radicaux!



**Les programmes de premier cycle** respectent la philosophie et les objectifs généraux du premier cycle tels qu'arrêtés par le conseil des études.

Dans ce cadre, les programmes de premier cycle abordent l'étude d'une spécialité moins pour elle-même que pour assurer la formation d'un esprit de type universitaire. A cet objectif, s'ajoute celui de l'acquisition de connaissances dans une discipline ou un champ d'études donné.

Au terme de ses études de premier cycle, l'étudiant devrait avoir suffisamment développé, dans et par sa discipline ou son champ d'études, les qualités suivantes:

— l'autonomie: c'est-à-dire la capacité de diriger lui-même sa démarche intellectuelle et de suivre l'évolution ultérieure des connaissances dans sa discipline, son champ d'études ou sa profession;

— la communication: c'est-à-dire la capacité de rendre accessibles les ressources et les instruments de sa discipline ou de son champ d'études et la capacité de profiter des ressources et des instruments de discipline ou de champ d'études connexes au sien;

— l'esprit critique: c'est-à-dire la capacité d'analyser scientifiquement les argumentations et les idéologies et la capacité de faire une lecture critique des situations sociales, culturelles et politiques de son milieu de vie;

— la créativité: c'est-à-dire la capacité de donner d'autres dimensions à son objet d'études en lui associant de nouveaux éléments et en questionnant ses finalités, et la capacité de participer à la transformation de la société et au renouvellement des valeurs;

— l'adaptabilité: c'est-à-dire la capacité de s'adapter aux situations changeantes de la société et aux pratiques nouvelles de sa profession;

— le service à la communauté: c'est-à-dire la capacité de traduire constamment sa formation et ses connaissances en une contribution sociale valable, compte tenu des divers besoins de son milieu de vie.

(Renseignements généraux UQ 75-76) p.47-48



- Il faut augmenter notre clientèle
- ça, c'est presque l'impératif no 1

**Serge Proulx** — Et c'est un problème de fond

**Serge Proulx** — Et, c'est un problème de fond pour moi. Actuellement, au nom d'une politique de décloisonnement, de démocratisation de l'éducation, on dit: "Accueillons au maximum, partout, tous ceux qui le désirent, les travailleurs, etc."

**Robert Nadeau** — L'Université veut démocratiser les programmes parce qu'il y a un principe qu'elle met de l'avant: tout étudiant qui satisfait le profil d'admission devrait pouvoir être admis à l'Université. Ce n'est pas faux comme principe et je pense que tout le monde à l'Université est d'accord avec ça. C'est bien beau de dire ça mais qu'est-ce qu'on fait de tous ces étudiants ensuite?

— y a même pas une salle à l'UQAM actuellement pour réunir tous les étudiants d'un module moyen

— venez faire un tour au Read dans les salles de cours; les conditions de travail sont malsaines et on voudrait qu'on ait plus d'étudiants, qu'on en ait toujours davantage

— si tu te plains d'un manque de ressources, on te dit: "Ah! oui mais vous n'avez pas beaucoup augmenté votre clientèle"

— on considère que c'est idiot de refuser un étudiant parce qu'il ira grossir les effectifs de d'autres universités; ça, c'est le calcul de base!

**Serge Proulx** — C'est la logique explosive du mode de production capitaliste. C'est l'espèce de fuite en avant dans la quantité et dans le fond, au détriment de la qualité.

**Robert Nadeau** — Les pressions sont tellement fortes pour qu'on accueille toujours plus de gens que finalement on risque de jouer continuellement la politique qui nous est imposée: croître pour croître.

**Raymond Montpetit** — Et ça nous mène à la chose suivante: on a des cours qui ne sont pas articulés dans des programmes; on a des éléments fragmentés du savoir. A la limite, quelqu'un peut prendre 15 ans pour faire un bac à raison de deux cours par année. Qu'est-ce que ça va lui donner comme formation au bout de quinze ans?

**Serge Proulx** — Oui, ça ne fait que renforcer et amplifier la crise culturelle actuelle qui est celle de la fragmentation du savoir. Il y aura une série de petites boîtes et chaque boîte d'enseignement correspondra finalement à la définition de la boîte d'enseignement supermarché.

**Robert Nadeau** — Selon moi tout ça vient d'un contexte bien précis qui en est un de marketing et de concurrence. L'UQAM est en concurrence avec d'autres institutions universitaires à Montréal et sur tout le territoire du Québec. Ça se répercute également à l'intérieur de la boîte. Pour certains modules et certains départements qu'on met en concurren-

ce avec d'autres modules et d'autres départements. On fait alors d'énormes pressions sur eux pour qu'ils augmentent leur clientèle. La conjoncture globale en est une de marketing pour que l'Université croisse; et pour que l'Université croisse, il faut que les programmes à la base croissent. A la limite, je trouve que cela nous conduit à des situations aberrantes parce qu'on n'a pas encore calculé quelle serait la taille souhaitable pour l'Université et pour les programmes qui la structurent.

**Raymond Montpetit** — Il y a de plus en plus de gens aux arts plastiques; il y a près de 450 étudiants au module; on a même envisagé d'avoir deux modules, deux directeurs de module avec le même programme! On aurait par exemple module 01, 02, comme on a groupe 01, 02 pour un cours.

**Robert Nadeau** — Au problème du décontingement, vient s'ajouter celui de la détermination de la capacité d'accueil. C'est une grosse question parce que l'Université force tous les conseils de module, tous les directeurs à définir de façon assez précise leur capacité d'accueil. C'est un beau concept qui circule de plus en plus mais il n'y a personne actuellement qui peut dire comment on calcule la capacité d'accueil d'un module. Y a personne qui sait ça et il faut le faire!

**Serge Proulx** — C'est difficile à calculer; on peut invoquer un manque de ressources humaines et matérielles; on a un manque grave; on reçoit très très en-deça des demandes effectuées.

**Robert Nadeau** — Il y a des choix qu'on est obligé de faire. Mais finalement, ce ne sont pas des choix, tellement les pressions sont fortes pour qu'on croisse en clientèle.

— moi, je trouve que ce qu'on devrait opposer à ça, c'est un modèle plus intensif de formation. Plus ça va, plus les étudiants de l'Université travaillent en plus d'étudier.

— étudier coûte trop cher.

— oui, c'est normal qu'ils travaillent à cause de la crise économique dans laquelle on est mais on ne peut pas faire un travail vraiment en profondeur avec des étudiants qu'on ne voit qu'occasionnellement.

**Serge Proulx** — Comme modèle idéal, il pourrait y avoir la possibilité pour l'étudiant d'être un étudiant-salarié, sans avoir le droit de travailler à l'extérieur ou être étudiant temps partiel suivant les politiques connues...

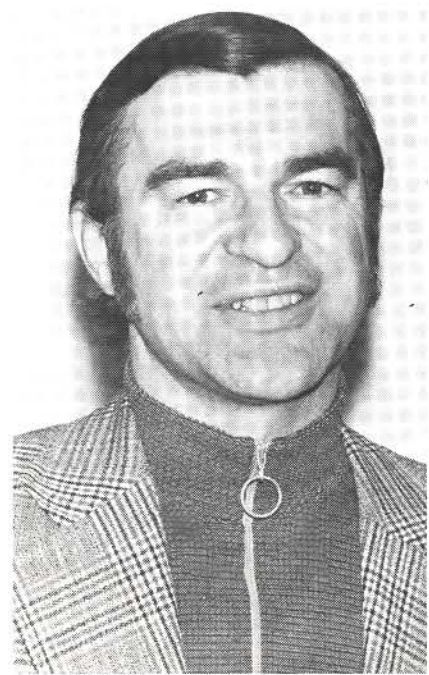
**Robert Nadeau** — Lorsqu'un programme décroît, l'administration diminue les ressources au lieu de continuer à augmenter la qualité des travaux de recherche, les pratiques pédagogiques, etc. Précisément parce que ça diminue, on pourrait avoir des structures d'accueil et d'encadrement d'autant plus valables. Ce n'est pas ce que l'on fait mais pas du tout! On applique bêtement les ratios, on coupe les têtes de pipe, ça finit là!

— on en revient toujours à la même question: l'Université a-t-elle de l'intérêt pour la pédagogie?

### MAÎTRISE ÈS ARTS (sciences religieuses)

Ce programme porte essentiellement sur la religion au Québec. Tous les séminaires et ateliers ainsi que les travaux de recherche des étudiants visent à élargir le champ de nos connaissances, à approfondir notre compréhension de la religion québécoise d'hier et d'aujourd'hui et à prospecter les formes et les contours de son possible avenir.

"Axée sur le Québec, interdisciplinaire, cette maîtrise vise par la recherche et l'enseignement à accroître nos connaissances du phénomène religieux québécois d'hier et d'aujourd'hui: histoire de la religion au Québec, transformation des mentalités religieuses, déplacement du religieux vers l'univers de l'intériorité (croissance personnelle, psychologie transpersonnelle, méditation transcendante) et de l'extériorité (le socio-politique), analyses des pratiques de l'enseignement religieux à ses divers niveaux."



responsable du programme:  
**Roland CHAGNON**  
pour tout renseignement:  
pavillon Riverin, local 9150  
téléphone: 282-7051

### MAÎTRISE EN ÉDUCATION

Le programme de maîtrise professionnelle en éducation a pour but de former des concepteurs-réalisateurs pédagogiques qui par leur compétence et leur leadership s'avéreront des catalyseurs de la réforme éducative permanente au Québec.

"Plus qu'un simple prétexte à diplomation, notre maîtrise en éducation se distingue en présentant un curriculum dynamique de formation composé des connaissances les plus récentes dans les secteurs de la didactique et de l'enfance inadaptée. Aussi, sommes-nous convaincus que ce programme contribuera véritablement à la réforme éducative au Québec."



responsable du programme:  
**Renald LEGENDRE**  
pour tout renseignement:  
pavillon Lafontaine, local 2225  
téléphone: 282-7290

### MAÎTRISE ÈS SCIENCES (économique)

Les problèmes d'économie publique ont inspiré notre programme de maîtrise. Les principales concentrations se rapportent aux domaines suivants: santé-éducation-travail, logement-transport-pollution, stabilisation-répartition.

"Le programme actuel permet aux étudiants de parfaire leurs connaissances en théorie économique, tout en approfondissant les fondements de l'économie publique. Nous croyons que les diplômés sont particulièrement bien préparés à oeuvrer dans le secteur public et para-public."



responsable du programme:  
**Jean-Aimé GUERTIN**  
pour tout renseignement:  
pavillon Louis-Joliet, local 4155  
téléphone: 282-4776 ou 282-6950

### MAÎTRISE ÈS SCIENCES (chimie)

Le programme de maîtrise ès sciences (chimie) a comme objectif l'initiation à la recherche et aux études avancées. L'ensemble est orienté vers la chimie appliquée, en particulier vers les domaines de l'électrochimie, de la chimie des polymères, de la chimie pharmaceutique, de la chimie alimentaire et de la chimie analytique.

"Le programme de maîtrise en chimie malgré son cadre 'classique' se distingue des autres programmes par l'orientation de son enseignement tant au niveau des cours que de la recherche. Sans négliger aucunement l'aspect fondamental de la chimie, c'est surtout l'aspect appliqué de celle-ci qui est enseigné, entre autres par l'embauche de professeurs oeuvrant dans l'industrie. Les projets de recherches sont aussi orientés vers la solution de problèmes réels québécois que ce soit sur l'affinage du Cheddar ou le traitement d'eau d'égout de raffinerie en passant par la lutte contre la corrosion ou la mise au point de nouveaux médicaments."



responsable du programme:  
**Yvon PEPIN**  
pour tout renseignement:  
pavillon des Sciences, local 5060  
téléphone: 282-7151

### MAÎTRISE ÈS SCIENCES (sciences de la terre)

Ce programme de maîtrise veut former des scientifiques qui sauront tout aussi bien établir l'ordre stratigraphique des séquences de dépôts que donner leurs caractéristiques physiques, minéralogiques, géo-chimiques ou encore représenter sur cartes leur distribution dans la nature.

"Notre maîtrise est axée sur tous les phénomènes géologiques du quaternaire. Elle permettra: 1) d'étudier des problèmes théoriques tels l'avancée et le recul des grands glaciers continentaux, les variations du niveau des océans, etc.; 2) d'acquies des méthodes de cartographie des sédiments et des roches formant le sol et le sous-sol de la province; 3) d'apprendre des techniques modernes et usuelles en laboratoire. Les dépôts du quaternaire ont une importance particulière pour mieux utiliser le sol, pour aménager les villes, en bref pour entreprendre tous les grands travaux de notre société."

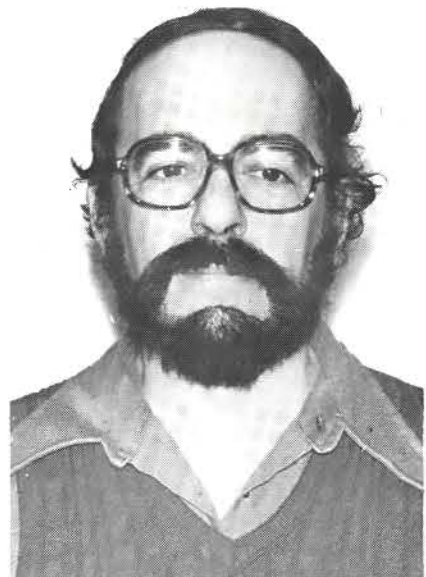


responsable du programme:  
**Gilbert PRICHONNET**  
pour tout renseignement:  
pavillon des Sciences, local 6125  
téléphone: 282-7213 ou 282-7343

### MAÎTRISE ÈS ARTS (linguistique)

Le programme a pour objectifs d'une part la formation de futurs chercheurs dans le domaine de la description formelle des langues naturelles et d'autre part la formation universitaire avancée des professionnels qui oeuvrent dans le domaine linguistique.

"Les laborieux peuvent engager leur ténacité dans l'une de nos voies de recherche: linguistique théorique, sociolinguistique, psycholinguistique, didactique des langues maternelles ou secondes. Les 'non-thésards' peuvent remplacer le mémoire par des séminaires et des ateliers c'est-à-dire de mini-recherches d'une session faites sous la direction d'un professeur du département."

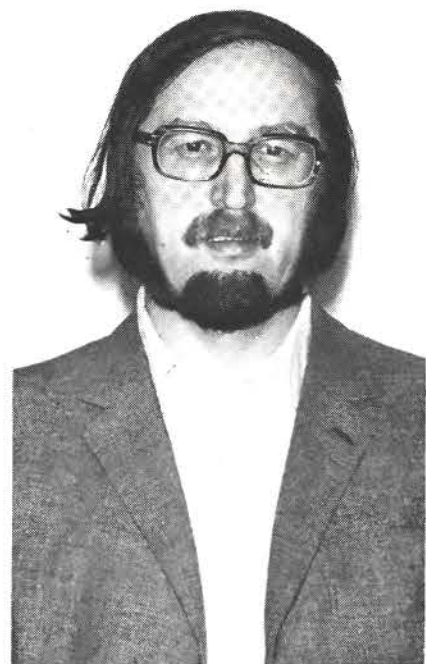


responsable du programme:  
**Guy LABELLE**  
pour tout renseignement:  
pavillon Read, local 5210  
téléphone: 282-4704 ou 282-7301

### MAÎTRISE ÈS ARTS (sociologie)

Le programme de maîtrise en sociologie vise à permettre l'analyse scientifique des rapports sociaux qui composent les sociétés en général et le Québec en particulier, ainsi qu'à garantir une solide formation théorique, d'un apprentissage pratique à la recherche.

"Ce programme se distingue par sa double concentration en socio-économique ou en sociologie de la culture. En plus de six cours théoriques, il comprend, et c'est un autre élément de son originalité, douze crédits de laboratoire, permettant à l'étudiant d'effectuer un travail concret de recherche sur un sujet et selon des modalités qu'il détermine lui-même."



responsable du programme:  
**Jacques LAZURE**  
pour tout renseignement:  
pavillon Read, local 9125  
téléphone: 282-4994 ou 282-7393

### MAÎTRISE ÈS ARTS (science politique)

Ce programme de deuxième cycle se veut une continuation des études du premier cycle et une ouverture vers la recherche par des stages de travail et de formation, en collaboration avec des organismes extérieurs et par une participation à des programmes de recherche du département.

"La maîtrise de science politique existe à l'UQAM depuis 1970 et a déjà plus de 100 étudiants inscrits. Le programme que nous offrons est très souple — il n'y a pas de concentrations obligatoires — et vise essentiellement à initier les étudiants à la recherche dans quatre domaines en particulier: l'analyse politique, la politique comparée, les relations internationales et l'administration publique."



responsable du programme:  
**Alexandre MACLEOD**  
pour tout renseignement:  
pavillon Read, local 8085  
téléphone: 282-4923 ou 282-4641

**Programmes des études avancées à l'UQAM**  
Date limite pour les demandes d'admission pour les sessions d'été et d'automne 1976: le 1er mars 1976

# Programmes des études avancées à l'UQAM

Date limite pour les demandes d'admission pour les sessions d'été et d'automne 1976: le 1er mars 1976

## MAÎTRISE ÈS SCIENCES (biologie)

Le programme de maîtrise en biologie offert par le département des sciences biologiques a pour objectif l'initiation à la recherche scientifique et prépare l'étudiant à accéder à des études de troisième cycle. Il est axé sur des études appliquées à la région de Montréal et à ses zones récréatives.

"Ce qui, je crois, caractérise notre programme, c'est l'orientation des travaux de recherche des étudiants qui, pour la plupart, se penchent sur des problèmes en environnement. Par exemple, si plusieurs travaillent sur différentes espèces de poissons, d'autres font des études soit sur une flore ou une végétation importante, soit sur le comportement ou l'habitat de petits ou gros mammifères. Certains étudient, en laboratoire, l'adaptation d'organismes à des changements naturels ou artificiels du milieu: effets du bruit, de polluants, etc. Ces travaux correspondent bien à la vocation première de l'UQAM qui doit s'intéresser au milieu et qui doit orienter ses recherches de façon à ce que les résultats servent, à court terme, à la population."



responsable du programme:  
**Robert JOYAL**  
pour tout renseignement:  
pavillon des Sciences, local 4125  
téléphone: 282-7146 ou 282-7102

## MAÎTRISE ÈS ARTS (philosophie)

Ce programme de maîtrise est conçu comme un niveau d'études permettant directement l'accès au marché du travail ou encore à un troisième cycle d'études. Il cherche à favoriser l'interdisciplinarité et vise à l'apprentissage de méthodologies rigoureuses dans trois domaines particuliers: la philosophie des sciences et l'épistémologie; les sciences du langage et les discours philosophiques qui leur correspondent; la théorie des idéologies et la philosophie sociale.

"Il peut être triplement caractérisé. D'une part, par son option pour la modernité au plan des contenus enseignés. D'autre part, par son ouverture aux chercheurs dans les autres disciplines. Enfin, par le privilège qu'il accorde en philosophie aux études québécoises."

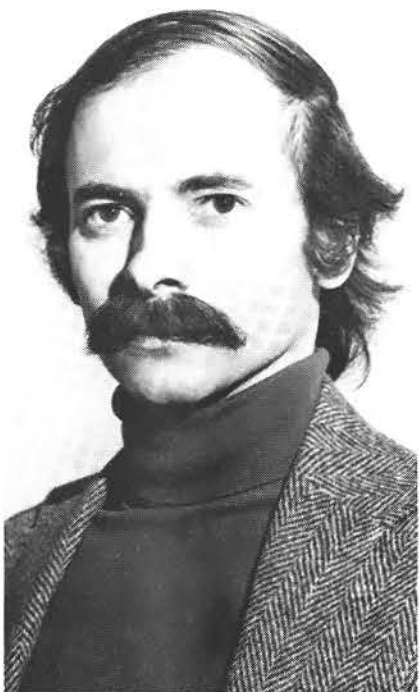


responsable du programme:  
**Jean-Paul BRODEUR**  
pour tout renseignement:  
pavillon Read, local 7230  
téléphone: 282-7218 ou 282-4611

## MAÎTRISE ÈS ARTS (études littéraires)

Privilégiant la production littéraire québécoise, le programme de maîtrise a été préparé en vue de permettre à l'étudiant de se spécialiser, d'affiner ses méthodes de travail et son regard sur la théorie et les textes littéraires.

"Il va de soi, pour nous, que les études littéraires au niveau de la maîtrise visent d'abord l'acquisition d'un champ théorique susceptible de faire avancer notre connaissance de la nature et du fonctionnement du phénomène littéraire. C'est pourquoi nous avons opté pour la constitution d'une "science de la littérature", véritable carrefour des sciences humaines, où sont pris en charge les aspects sociologiques, sémiotiques et psychanalytiques du discours littéraire."

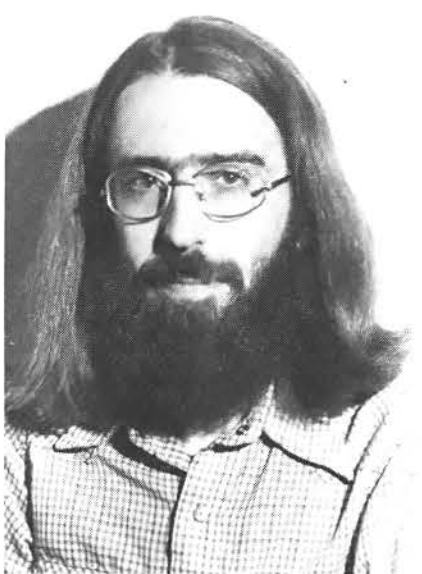


responsable du programme:  
**Noël AUDET**  
pour tout renseignement:  
pavillon Read, local 6140  
téléphone: 282-7159 ou 282-7202

## MAÎTRISE ÈS SCIENCES (mathématiques)

Ce programme se veut une initiation à la recherche, aux techniques bibliographiques et aux autres techniques de communication scientifique. D'autre part, il constitue la voie normale d'accès aux études de troisième cycle.

"Le programme de deuxième cycle en mathématiques comporte trois options: mathématiques fondamentales, mathématiques appliquées et enseignement des mathématiques. Le programme comporte normalement six cours (dont quatre sont choisis en fonction de l'option du candidat) et un mémoire (ou rapport de stage). De plus, l'option enseignement des mathématiques offre un caractère unique en ce sens qu'elle semble la seule du genre qui soit intégrée à un département de mathématiques comme tel."



responsable du programme:  
**Gilbert LABELLE**  
pour tout renseignement:  
pavillon Louis-Jolliet, local 5135  
téléphone: 282-6918 ou 282-6904

## DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

Le programme de doctorat en psychologie implique une spécialisation en psychologie scientifique, tant en psychologie appliquée qu'en psychologie fondamentale. Le programme se situe dans une perspective de recherche scientifique aux niveaux les plus avancés de la discipline psychologique.

"La structure de ce programme se caractérise d'abord par le fait qu'elle permet au candidat de faire l'expérience de plusieurs types de milieux de stages et d'y conduire des recherches pertinentes. En mettant l'accent sur une psychologie scientifique, le programme de doctorat veut ainsi proposer une vision intégrée de la psychologie, portant autant sur les fondements scientifiques de l'intervention appliquée que sur les recherches de nature plus fondamentale."



responsable du programme:  
**Monique LEFEBVRE-PINARD**  
pour tout renseignement:  
pavillon Read, local 3160  
téléphone: 282-7107

## MAÎTRISE ÈS ARTS (histoire)

Ce programme, qui est centré sur l'analyse des sociétés de la fin du XVIIIe siècle, du XIXe et du XXe siècles, veut contribuer aux progrès de la connaissance historique, de même qu'à la formation intellectuelle et socio-politique des participants.

"Le programme de la maîtrise en histoire comporte deux orientations possibles: l'une axée sur le rapport idéologie-société, et l'autre sur le rapport économie-société. L'ensemble du programme articulé autour de ces deux cheminements, vise donc un objectif qui dépasse celui d'une simple banque de cours. Le programme est centré, par ailleurs, sur l'histoire contemporaine."



responsable du programme:  
**Nadia F.-EID**  
pour tout renseignement:  
pavillon Read, local 10011  
téléphone: 282-7271 ou 282-7825

## MAÎTRISE ÈS ARTS (psychologie)

Ce programme de deuxième cycle veut contribuer au développement des études psychologiques dans le milieu universitaire québécois francophone et former des spécialistes de l'intervention et/ou de la recherche en psychologie selon les trois orientations suivantes: psychologie de l'éducation, santé mentale et psychologie comportementale.

"Le programme comporte 18 crédits d'activités de scolarité, 12 crédits d'activités de stage et 15 crédits d'activités de recherche personnelle. Quelle que soit son orientation, l'étudiant peut choisir ses crédits de scolarité parmi l'ensemble des cours offerts; cette liberté de choix permet à l'étudiant de poursuivre un objectif de formation intégrée par rapport aux deux autres composantes du programme: stage et recherche personnelle. Les stages comprennent tout projet d'activités de type professionnel et/ou recherche autre que celles normalement attachées à la préparation du mémoire de maîtrise. Cette souplesse de définition permet de respecter la diversité des besoins de formation en psychologie et de préparer à divers types d'actions professionnelles ou d'approfondissement de la connaissance dans le cadre unifié d'une psychologie scientifique."

responsable du programme:  
**Monique LEFEBVRE-PINARD**  
pour tout renseignement:  
pavillon Read, local 3160  
téléphone: 282-7107

## MAÎTRISE EN ÉCOLOGIE

Le programme de maîtrise en écologie est un programme de type professionnel qui s'adresse aux étudiants issus des divers disciplines scientifiques. Par analogie, il cherche à fournir aux diplômés en sciences un genre de formation comparable à celle qu'offre le M.B.A. aux diplômés en administration, en droit, en sciences humaines et sociales, etc. Il s'adresse avant tout à ceux qui désirent s'intégrer au marché du travail plutôt qu'à ceux qui souhaitent se consacrer à la recherche. Il vise à compléter une formation disciplinaire de base et à assurer une compétence à la pratique de cette discipline appliquée à l'environnement.

"La nature de ses objectifs, son caractère multidisciplinaire et son mode de gestion sont autant d'éléments qui distinguent le programme de maîtrise en écologie d'autres programmes de maîtrise scientifique. La formation et l'encadrement des étudiants provenant de diverses disciplines sont assurés par les départements de chimie, de géographie, de physique, de sciences biologiques et de sciences de la terre ainsi que par le centre de recherche en sciences de l'environnement. La réalisation des stages en milieu professionnel ajoute aux particularités de ce programme."



responsable du programme:  
**André HADE**  
pour tout renseignement:  
pavillon des Sciences, local 0126  
téléphone: 282-7229